Saint Jean La Bussière

« Notre village »

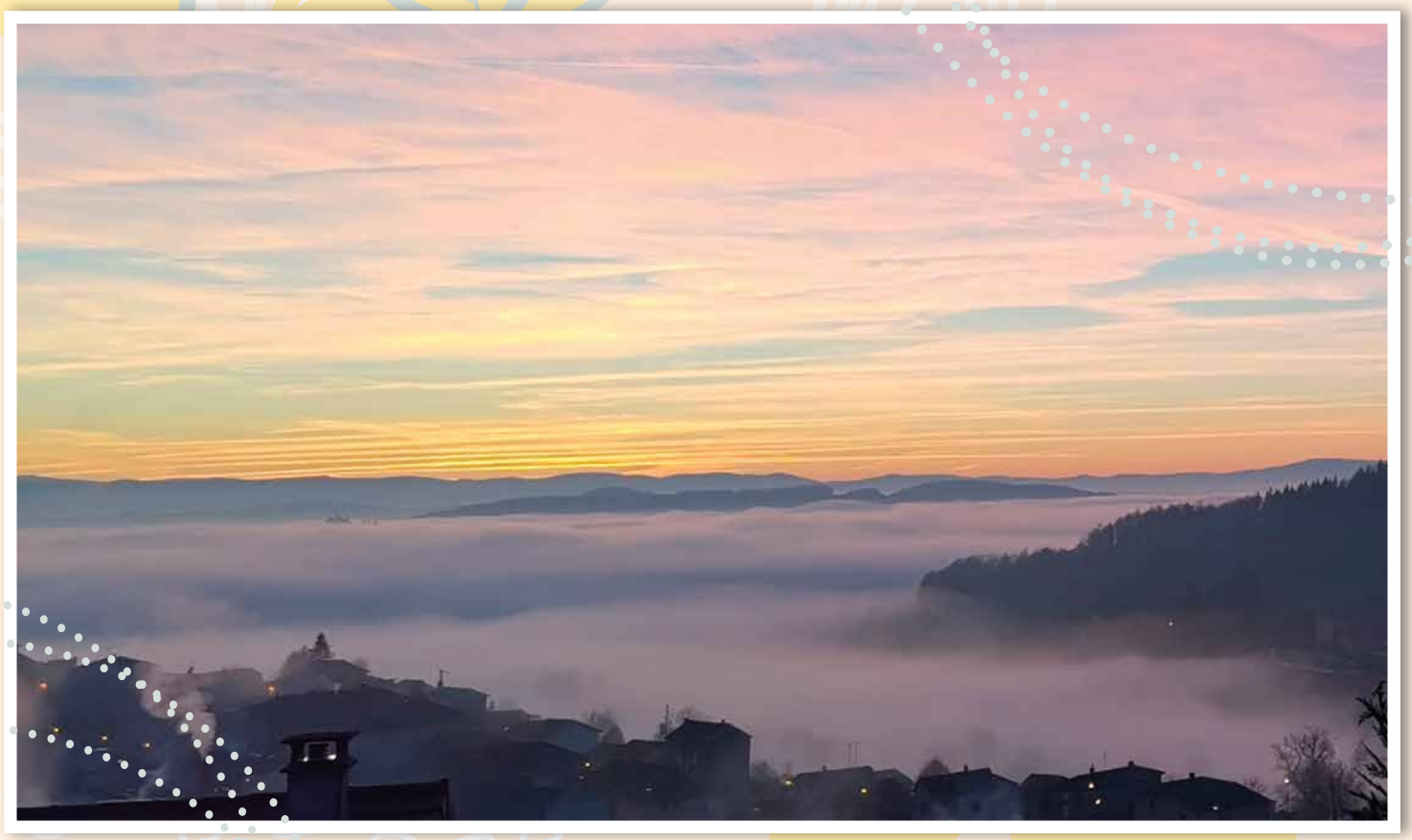

Une année sous le signe de ... la Confiance

« Il ne faut avoir aucun regret pour le passé, aucun remords pour le présent, et une confiance inébranlable pour l'avenir. »

Jean Jaurès

Sommaire

1 - Les services municipaux

p 4 ..... La mairie
p 4 ..... L'agence postale communale
p 5 ..... La bibliothèque municipale « Renée Subtil »

2 - Les démarches administratives de la vie quotidienne

p 6 ..... Les tarifs appliqués sur le village
p 7-8 .... Les démarches administratives
p 9 ..... Les démarches d'urbanisme

3 - L'état civil 2021 p 10

4 - Les assistantes maternelles p 11

5 - Espace réservé à la liste non majoritaire p 11

6 - Les commissions permanentes

p 12-14 Ecole
p 15 ..... Bâtiments communaux
p 16 ..... Communication et numérique
p 16-17 Finances
p 18 ..... Voirie
p 19 ..... Tourisme
p 20 ..... Embellissement de la commune
p 21 ..... Sports et associations

Les associations du village

p 22 ..... • Sou des écoles
p 22-23 ..... • Patrimoine culturel
p 23 ..... • Animation du village
p 24-26 ..... • Sports
p 27 ..... • Loisirs
p 28 ..... • Contacts
p 29 ..... • Interclasses

7 - L'annuaire santé

p 30 ..... Le cabinet médical du village
p 30 ..... Les pharmacies (Amplepuis et Thizy les Bourgs)
p 30 ..... Les libéraux
p 30 ..... Les laboratoires d'analyses
p 30 ..... Les médecines douces
p 30-31 Autres professionnels de la santé
p 31 ..... Calypso Services
p 31 ..... Urgences précarité
p 31 ..... Les soins pour animaux

8 - Le répertoire économique

p 32 ..... Les commerçants, restaurants et hébergements
p 32 ..... Les producteurs locaux et agriculteurs
p 33 ..... Les artisans et auto-entrepreneurs
p 33 ..... Les entreprises
p 34 ..... Les garages et services

9 - La sensibilisation aux règles de citoyenneté

p 34 ..... Réglementation relative aux bruits
p 34 ..... Réglementation pour les propriétaires de chiens
p 35 ..... Réglementation des feux de brûlage et déchèterie
p 36 ..... Le tri sélectif
p 36 ..... L'élagage

10 - Clin d'œil

p 37 ..... Salle des 4 saisons

11 - Les infos utiles !

p 38 ..... La fibre
p 38 ..... Les coupures d'électricité
p 38 ..... Les équipements ORANGE
p 39 ..... Mails frauduleux

Edito du Maire

Chères Bussièroises, Chers Bussièrois,

Cela fait maintenant 2 ans que notre vie au quotidien est perturbée par la crise du Covid 19. Avec la levée récente de certaines restrictions sanitaires, nous avons retrouvé plus de liberté. Souhaitons que cela puisse continuer à aller dans ce sens dans les mois et années à venir.

De par ce contexte et en raison de contraintes trop importantes, plusieurs manifestations ont dû être annulées en 2021 et début 2022. Heureusement, quelques-unes ont pu avoir lieu comme la Fête des Classes en 1, le loto du Sou des écoles, le marché de Noël pour ne citer que celles qui ont attiré le plus large public.

Continuons de soutenir présidents et bénévoles de ces associations qui nous assurent ce lien social qui nous a manqué ces dernières années.

J'adresse mes remerciements à l'ensemble du personnel communal pour leur investissement avec une pensée plus particulière pour Yvette Ducharne qui après plus de 30 ans de bons et loyaux services au sein de notre école a fait valoir ses droits à la retraite. Je lui souhaite de profiter pleinement de celle-ci.

Pour tous les nouveaux habitants qui ont fait le choix de venir s'installer à Saint Jean, je leur souhaite la bienvenue et serai heureux de les accueillir en mairie afin de leur présenter le village plus en détail.

Votre équipe municipale se démène pour que notre commune continue à aller de l'avant notamment au travers des différentes commissions. Aussi, je remercie les élus pour leur implication. Je vous laisse découvrir les différents projets prévus pour cette année 2022 dont certains travaux qui n'étaient pas programmés mais que nous devons réaliser dans l'urgence. C'est le cas notamment de la mise aux normes du chauffage de l'église qui aura inévitablement un impact sur les autres investissements afin de respecter notre engagement de rigueur budgétaire. Quant à la sécurisation de la route départementale qui traverse notre village, ce projet reste toujours une priorité, ainsi la 1ère tranche devrait débuter en cette fin d'année.

Chers concitoyens, soyez assurés de mon abnégation et de ma disponibilité.

Le Maire,
Pascal BRUN

Éditeur :
Mairie, place Antonin Goujat
69550 Saint Jean La Bussière

Directeur de publication :
Le Maire, Pascal BRUN

Commission rédaction :
Commission communication et numérique

Mise en page et impression :
Viaduc Print – 722 route de Lyon
69170 Valsonne

Tirage : 600 exemplaires

Crédits photos :
Commissions Communication et embellissement de la commune, les familles, les associations.

Parution :
Avril 2022

La mairie

04 74 64 07 18

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi et Mardi ..... 8h30 - 12h30 et 14h00 - 16h00
Mercredi ..... 9h00 - 12h00
Jeudi et Vendredi ..... 8h30 - 12h00
Samedi ..... 9h00 - 12h00

Mail : *mairie@saintjeanlabussiere.com*

L'agence postale communale

04 74 64 02 73

FERMÉE TEMPORAIREMENT

Durant cette période, une permanence hebdomadaire d'une heure est assurée pour vos opérations financières ainsi que pour vos affranchissements.

HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h30 » **Départ Courrier : 15h00**

Le samedi : de 9h00 à 12h00 » **Départ Courrier : 11h00**

Quels services propose mon agence postale ?

Les opérations de courrier, d'affranchissement et d'achat d'enveloppes ou colis sont réalisables, ainsi que le dépôt de vos objets déjà affranchis. Les instances (lettre recommandée / suivie ou colis) sont acheminées par la factrice ou facteur au sein de l'A.P.C. afin de vous permettre de venir les reprendre à la période qui vous convient dans la limite de 15 jours ouvrables.
Pour les retraits ou dépôts d'argent, la limite est fixée à 350 € pour un compte individuel ou à 700 € pour les comptes joints.

Les services de la Poste
sont disponibles au 3631

- **du lundi au vendredi** de 8h30 à 19h00
- **et le samedi** de 8h30 à 13h00.

Appel non surtaxé, hors surcoût éventuel selon opérateur.

www
www.laposte.fr

BUREAUX DE PROXIMITÉ	THIZY	COURS	AMPLEPUIS
Lundi	9h - 12h	9h - 12h / 14h - 17h	9h - 12h
Mardi	9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h / 14h - 17h
Mercredi	9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h / 14h - 17h
Jeudi	9h - 12h	9h - 12h / 14h - 17h	9h - 12h / 14h - 17h
Vendredi	9h - 12h	9h - 12h / 14h - 17h	9h - 12h / 14h - 17h
Samedi	9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h

La bibliothèque municipale « Renée Subtil »

04 74 64 39 53

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi : de 17h30 à 18h30
Mercredi : de 10h00 à 11h00 et de 16h30 à 17h30
Samedi : de 10h00 à 12h00

Mail : ***biblio.stjean@yahoo.com***

Les bénévoles se sont réunis dernièrement pour essayer de redynamiser la bibliothèque qui, avec la crise sanitaire, a vu s'amenuiser quelque peu l'effectif des lecteurs.
Les permanences sont toujours assurées, **l'adhésion reste GRATUITE** et les rayons sont bien achalandés avec des achats réguliers tout au long de l'année grâce au budget municipal alloué. Tous les mois ? les magazines des 4 abonnements en cours sont renouvelés (**J'aime Lire** pour la jeunesse ; **Que Choisir**, **Pleine Vie** et **l'Ami des Jardins** pour les adultes).
En dehors des permanences, des livres sont aussi disponibles dans **l'armoire à livres** située sur la place de l'église (sous l'ancien abribus). Celle-ci est contrôlée et approvisionnée par nos soins et tous ceux qui le désirent, **à condition de respecter le règlement** : des livres en bon état tout public et en quantité raisonnable ; il ne s'agit pas de se débarrasser mais d'échanger des lectures.

Dernièrement ont eu lieu deux animations :

Le 18 mars :
la dictée sur le thème des arbres.
Si vous le désirez, vous pouvez demander le texte lors des permanences.

Le 19 mars :
le printemps des poètes :
les amoureux de la poésie se sont réunis à la bibliothèque municipale pour ce moment de douceur et d'évasion.

À vos agendas !

Notez dès aujourd'hui
notre prochaine soirée :
«RenCONTrES avec Georges Brassens»
par l'association culturelle de COURS
le vendredi 13 mai
à 20h00 à la Salle Hors-Sac.

Les tarifs appliqués sur le village

Délibération n° 30/03/2021-06

Participation communale pour les centres aérés et les centres de vacances

Le montant de la participation communale pour les enfants de la commune qui fréquentent un centre aéré ou un centre de vacances (avec hébergement).

- Centres aérés ..... 6,00 € par jour et par enfant
- Centres de vacances ..... 4,30 € par jour et par enfant

Délibération n° 30/03/2021-07

Participation communale aux centres de formation et d'apprentissage

Chaque année, une subvention peut être allouée aux collèges, aux lycées et aux centres de formation et d'apprentissage fréquentés par des élèves domiciliés sur la commune afin de soutenir leurs projets éducatifs (apprentissages et voyages scolaires).

- Collèges et lycées : 18 € par élève et par année scolaire pour un voyage scolaire.
- Centres de formation et d'apprentissage : 55 € par apprenti et par année scolaire.

Délibération n° 28/10/2016-07

Tarifs des concessions

- Cimetière « Lieu du Bourg » .....

	2 m²	4 m²
Concession de 15 ans *(uniquement renouvellement)*	60 €	120 €

- Cimetière « Lieu de Goutaillard » .....

	2 m²88	4 m²80
Concession de 15 ans	85 €	150 €
Concession de 30 ans	170 €	300 €
Case de colombarium pour 15 ans		290 €
Case de colombarium pour 30 ans		580 €

Délibération n° 08/12/2020

Tarification des salles municipales au 1er Janvier 2021

	CAUTION	PARTICULIERS				ASSOCIATIONS INTERCLASSES ENTREPRISE ST JEAN	
		BUSSIEROIS		EXTERIEURS			
		15 avril au 15 octobre	16 octobre au 14 avril	15 avril au 15 octobre	16 octobre au 14 avril	15 avril au 15 octobre	16 octobre au 14 avril
			Chauffage compris		Chauffage compris		Chauffage compris
Salle Communale en face de la mairie *(160 personnes)*	600 €	260 €	300 €	310 €	350 €	1ère location gratuite 2ème location 200 €	
Salle du Groupe Scolaire *(100 personnes)*	400 €	190 €	230 €	230 €	270 €	1ère location gratuite 2ème location 150€	
Salle Hors-Sac *(40-50 personnes)*	300 €	150 €	170 €	180 €	200 €		
Petite salle Hors-Sac *(20 personnes)*	150 €	25 €		35 €			

	CAUTION	ASSOCIATIONS + INTERCLASSES	
		15 avril - 15 octobre	16 octobre - 14 avril
			Chauffage compris
Salle la Buissonnière *(450 personnes)*	800 €	380 €	430 €

Salle Communale

Salle du Groupe Scolaire

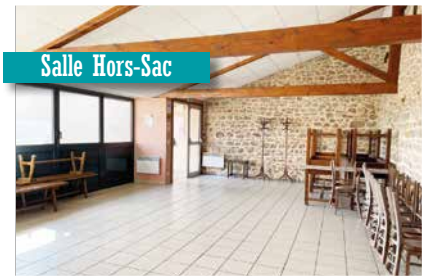
Salle Hors-Sac

Chaque location est réglementée :

- Signature d'un contrat de location avec acceptation du règlement intérieur,
- Présentation d'une attestation d'assurance et d'un chèque de caution,
- Rendez-vous avec le service technique pour un état des lieux avant et après la location,
- Obligation de réaliser le ménage (particuliers, associations, entreprises).

Les démarches administratives

Un service public plus proche

Vous désirez connaître vos droits, effectuer vos démarches...
Le site officiel de l'administration française vous accompagne dans toutes vos démarches.
www ***www.service-public.fr***

Le recensement citoyen à 16 ans ?

Chaque jeune bussièrois qui vient d'avoir 16 ans est concerné par la démarche citoyenne.
Pourquoi ? Pour passer le permis de conduire, un examen type BAC... ou un concours !
Il suffit simplement au jeune de se rendre en mairie avec sa carte d'identité, le livret de famille de ses parents et un justificatif de domicile.
Le jeune se voit délivrer une attestation par la mairie et est convoqué à participer à la journée défense et citoyenneté (J.D.C) par le Centre du Service National de LYON qui dépend du Ministère des Armées.

Les élections

Pour voter, il est nécessaire d'être inscrit sur les listes électorales du bureau de vote où on se présente et de justifier de son identité. La présentation de la carte électorale est conseillée.

Année 2022	Présidentielles	Législatives
1er tour	**10 avril 2022**	**12 juin 2022**
2ème tour	**24 avril 2022**	**19 juin 2022**

Les principales pièces d'identité acceptées au moment du vote (arrêté 16-11-2018) sont les suivantes :
carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire sécurisé conforme au format « *Union européenne* », carte vitale avec photographie, carte d'invalidité avec photographie.
Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport qui peuvent être présentés ou périmés depuis moins de cinq ans.

Attention !
Le bureau de vote n'est plus situé à la mairie. Il est à la salle communale.

Renouveler son titre d'identité ?

Où s'adresser ?
PIÈCES À FOURNIR :
- votre pré-demande en ligne : ***www.ants.gouv.fr/moncompte/s-inscrire***
- votre pièce d'identité à renouveler,
- une photo de moins de 6 mois *(chez le photographe)*,
- un justificatif de domicile de moins de 6 mois (original),
- autres *(si particularité : site de l'ANTS)*.

Mairies	AMPLEPUIS	THIZY LES BOURGS
Contacts pour rendez-vous	**04 74 89 30 24**	**04 74 64 65 91**
Lundi	8h15 à 12h00	13h30 à 16h30
Mardi	8h30 à 12h00 13h30 à 17h00	
Mercredi	8h15 à 12h00	
Jeudi	8h15 à 12h00 13h30 à 17h00	
Vendredi	8h15 à 12h00	8h30 à 11h30
Samedi	10h30 à 12h00	

SI VOUS SOUHAITEZ VOYAGER À L'ÉRANGER AVEC VOTRE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ, RENDEZ-VOUS SUR *www.diplomatie.gouv.fr*

Le paiement de proximité des finances publiques

Vous avez à régler des impôts, une facture (hôpital, cantine, crèche...), une amende... Désormais, vous pouvez vous rendre dans un point proximité et y effectuer vos paiements soit en espèces, soit par carte bancaire et ce, jusqu'à 300 €.

Les Tabacs Presses :

AMPLEPUIS	1 place du Général de gaulle
	5 rue Auguste VILLY (Tabac LAGOUTTE)
THIZY LES BOURGS	78 rue Jean Jaurès, Thizy
	21 place du Commerce, Thizy (Le Kiosque)
	14 Place Aristide Briand, Bourg de Thizy (Le Kombi)

Les dispositifs de mobilité

Souhaitant développer de nouveaux modes de mobilité et proposer des alternatives à la voiture individuelle, la COR a mis en œuvre plusieurs solutions de déplacement sur son vaste territoire.

Pour toutes demandes d'informations :
04 74 05 06 60.

La COR s'est engagée dans l'élaboration d'un plan vélo afin de développer la pratique pour des déplacements de tous les jours. Afin de connaitre les ressentis de la situation actuelle, les pratiques et les attentes en matières de déplacements à vélo, ci-après questionnaire à compléter en quelques minutes :

www ***https://www.ouestrhodanien.fr/actualite-cor/plan-velo-donnez-votre-avis/***

Les services du quotidien près de chez vous

Les Espaces France Services (ou PIMMS Médiation) sont présents sur le territoire, près de chez vous, pour vous accompagner dans vos démarches administratives du quotidien.

Les missions des agents consistent à garantir une information gratuite et à vous orienter auprès des organismes partenaires dans le respect de la confidentialité.

Du matériel informatique est disponible en libre accès pour les démarches en ligne (assistance numérique) + photocopies et Fax.

France Services Proche de vous au quotidien	**THIZY LES BOURGS** Mairie Bourg de Thizy 68, rue de la république	**AMPLEPUIS** Gare SNCF	**COURS** 18 Place de la Libération
Contacts rendez-vous	**04 74 64 53 31**	**04 74 63 25 94**	**04 69 36 01 32**
Mails	***france-services@thizylesbourgs.fr***	***amplepuis@pimms.org***	***cours@pimms.org***
Lundi	08h00 - 12h00	06h00 - 11h45 13h00 -16h45	09h00 - 17h00 non-stop
Mardi		07h00 - 11h45 13h00 - 16h45	
Mercredi	08h00 - 12h00 13h00 - 17h00		09h00 - 12h00
Jeudi			13h30 - 17h00
Vendredi	08h00 - 12h00		09h00 - 12h00 13h30 - 17h00
Partenaires	**CAF, CPAM, CARSAT (retraite), MSA, Pôle Emploi, l'ANTS, les Finances publiques, le Ministère de la Justice (point d'accès au droit), Mission Locale, le Ministère de l'Intérieur (permis de conduire, immatriculation…), la Poste en ligne.**		
Organismes supplémentaires		**SNCF, EDF, ENGIE, ENEDIS, VEOLIA EAU et SAUR.**	
Permanences	**COR : Guichet unique de l'urbanisme (CAUE, SOLIHA) et gestion des déchets.**	**Service Mobilité de la COR 04 74 63 80 18**	
Accompagnement		**La Banque Postale**	**Malakoff-Humanis (prévoyance), Conseil Budget, DGCCRF (Ministère de l'Economie) et adressage.**

Les démarches d'urbanisme

Depuis le 1er janvier 2022, la COR a mis en place pour les communes du territoire une plateforme sur laquelle les usagers qui le souhaitent pourront déposer leur demande en format numérique. Ceux-ci conservent tout de même la possibilité de déposer leurs dossiers en format papier. Vous trouverez ci-après le lien de la plateforme : ***https://gnau35.operis.fr/ouestrhodanien/gnau/#/***

- Le P.L.U. du village est consultable sur le site de la commune : ***https://saintjeanlabussiere.com/plu/***
- Cartographie et zones (avec règlements) : ***https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr***
- Le Cadastre : ***https://www.cadastre.gouv.fr/scpc/accueil.do***
- Formulaires Cerfa d'urbanisme : ***https://www.service-public.fr/particuliers/***

SCAN ME

Les services de la COR organisent des permanences d'information gratuites pour vous conseiller dans vos démarches de rénovation énergétique et pour un accompagnement technique, administratif et financier :

- **ADS** : pour vérifier la conformité des travaux et constructions par rapport aux règles contenues dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU). A la mairie d'Amplepuis sur rendez-vous au 04 74 05 35 25 (tous les mardis de 8h30 à 12h00)
- **Espace Info énergie** : pour les projets de rénovation ou de construction.
- **SOLIHA** : pour les projets de rénovation ou d'adaptation.
- **CAUE** : pour un point conseil sur l'architecture de votre projet de construction d'extension ou de rénovation.

Retrouvez toutes leurs dates de permanences sur :
www.ouestrhodanien.fr/habitat/

La COR vous accompagne dans vos projets de rénovation de l'habitat

INFO ÉNERGIE RHÔNE-ALPES

Étape 1 — Contactez le service habitat de la COR 04 74 05 51 13

Étape 2

Vous êtes ÉLIGIBLE aux aides ANAH → Votre interlocuteur est SOLIHA

SOLIHA SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

Vous êtes NON ÉLIGIBLE aux aides ANAH → Votre interlocuteur est le service habitat de la COR

Rénovation de l'Habitat COR

RETROUVEZ TOUTES LES DATES DES PERMANENCES ET TOUTES LES INFORMATIONS sur www.ouestrhodanien.fr

Mon parcours de rénovation accompagné en 7 étapes

1 / La prise de contact

J'ai un projet de travaux d'économie d'énergie ou d'adaptation de mon logement liée à la perte d'autonomie.
Je contacte la Plateforme de rénovation énergétique :
- par téléphone au 04 74 05 51 13 (taper 1) ;
- via le site internet www.ouestrhodanien.fr/habitat
- via une permanence de proximité.

2 / Le conseil

En fonction de mes ressources, je suis dirigé vers l'Espace info énergie du Rhône ou l'association Soliha. Mon interlocuteur restera le même tout au long de mon dossier.

3 / La visite technique

Un technicien de Soliha ou de l'Espace info énergie prend rendez-vous pour visiter mon logement, réaliser un diagnostic personnalisé selon mes besoins, les aides et ma capacité financière. Il me conseille sur les travaux ainsi que sur les subventions nationales et locales mobilisables.

4 / Le devis

Une fois les travaux définis, j'obtiens des devis auprès d'artisans de mon choix. Je les transmets à mon conseiller pour les analyser et échanger.
Si je réalise des travaux de rénovation énergétique, les entreprises doivent être qualifiées RGE (Reconnu Garant de l'Environnement).
Je ne signe pas encore les devis et je ne commande pas les travaux à ce stade du projet.

5 / Le financement

Mon conseiller estime le montant de toutes les subventions mobilisables afin d'optimiser mon plan de financement. Il m'aide à finaliser mes demandes de subventions à déposer auprès des organismes financeurs.

6 / Les travaux

Lorsque j'ai reçu tous les accords de subvention, les entreprises peuvent commencer. Selon les financements, je dispose de 12 mois ou plus pour réaliser les travaux.

7 / Les subventions

Une fois tous les travaux terminés, j'envoie rapidement toutes les factures, afin qu'elles soient vérifiées avant le versement de ma subvention.

Ils sont nés (9 naissances)

- Le **1er** mars, **Hanaé, Allia COTART**
- Le **20** juin, **Lucie, Marie BRUN**
- Le **2** octobre, **Margot LACOMBE**

Ils se sont mariés (2 mariages)

- Le **31** juillet,
Céline CHATARD & Franck SARREAUD

- Le **25** septembre,
Brigitte BELUZE & Yohan GOUJAT

Ils nous ont quittés (4 décès)

- Le **4** juin, **M. Robert, Louis THOMASSON**
- Le **28** décembre, **Raymonde, Marie, Thérèse VARINARD épouse BIOLAY**

La commune s'engage à ce que la collecte et le traitement des données soient conformes au règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi informatique et libertés.

L'assistante maternelle est une professionnelle de la petite enfance qui accueille des enfants mineurs généralement âgés de moins de 6 ans. L'accueil se fait à son domicile.
La personne est agréée par les services du Département (M.D.R).

Les assistantes maternelles se rendent régulièrement au Pôle Petite Enfance d'Amplepuis. Le RAM « Relais Assistantes Maternelles » est un lieu de rencontre où les petits et leurs assistantes maternelles ont des temps collectifs privilégiés. Ce sont les animatrices, Monique SABOT et Fabienne THEIL qui les accueillent. Elles leur proposent diverses activités en fonction du calendrier (salle de motricité comme à la crèche, intervenants comme la médiathèque...).
Désormais, une animatrice se déplace une matinée une fois par mois au sein de notre village.

BISSUEL Jocelyne
242 chemin du Vouldy
06 11 48 82 55
philippe.bissuel@wanadoo.fr

DELETRE Marie Janine
1 rue Edgar Degas
04 74 89 45 30
06 11 78 57 28

GARDETTE Sylvie
1 impasse des Genêts
06 27 11 89 65

MAZIOUX Cindy
19 rue Voltaire
06 72 89 03 86
cindy.et.nico@hotmail.fr

POMMAZ Ana
2 rue Edgar Degas
04 74 89 44 36

RICHARDOT Lydie
4 rue Edgar Degas
06 81 21 28 85

THIMONIER Bérengère
5 rue Blaise Pascal
06 84 73 05 55

THOMAS-GUILLON Nathalie
6 rue Victor Hugo
06 85 56 42 38
guillonnathalie0418@orange.fr

Espace réservé à la liste non majoritaire

« L'Equipe de « DEMAIN », non majoritaire au conseil municipal, vous propose d'échanger, de partager, voire d'écouter vos idées, vos suggestions, vos souhaits sur la boite mail suivante : demain.sjlb@gmail.com mise à votre disposition, dans le but d'établir un dialogue constructif entre tous. »

Franck BOUDOT, Monique DARMEZIN et Gilles GOY

Elles sont composées exclusivement de conseillers municipaux.
Les commissions sont des espaces de travail où chacun peut s'exprimer et proposer ses idées.
Elles se réunissent au minimum une fois par an.
Chaque commission est en charge de travailler sur des projets concernant son champ d'intervention.
Ces projets sont ensuite présentés au maire puis au conseil municipal qui donne ou non leur autorisation à leur lancement, en fonction des priorités et des moyens financiers.
Dans notre village, elles sont au nombre de huit.

La commission « École »

Référent : Sylvie GARDETTE.
Membres : Franck BOUDOT, Camille CHERBLANC, Jean-Baptiste MOOS, Florence VERNE.

La commission, présidée par le maire, est chargée de la gestion des dossiers inhérents à l'école communale, en collaboration avec l'association des parents d'élèves. En fonction des dossiers évoqués, cette commission peut accueillir des membres extérieurs, tels que l'association des parents d'élèves, l'équipe enseignante, les représentants DDEN (Délégué Départemental de l'Education Nationale).

avant

après

Durant l'été 2021, **les agents du service technique ont repeint le couloir des classes** desservant les Cycles 1 et 2.

Durant l'automne 2021, trois purificateurs d'air ont été installés dans la salle du sommeil et à la cantine (une partie de ceux-ci ont été financés par la Région).

La salle du réfectoire a également subi un rafraichissement durant les vacances d'hiver en février 2022.

avant

Projets 2022

En raison d'un absentéisme important d'élèves (cause sanitaire), la livraison des tableaux réalisés pour embellir la salle du conseil n'a pu se faire en février 2022.
Celle-ci est reportée courant avril.
L'installation d'un récupérateur d'eau est prévue en lien avec les services de la COR.

après

L'école « Etienne Mulsant »

Horaires et jours d'école :
lundi - mardi - jeudi - vendredi : 8h30- 11h30 et 13h30-16h30
(Accueil à 8h20 à l'ouverture du portail)
Temps périscolaires : 6h45 à 8h20 / 11h30 à 13h20 / 16h40 à 18h30

Adresse : 22 rue des Ecoles
☎ **06 38 91 83 13**
✉ ***ce.0691333z@ac-lyon.fr***

Cette année, l'école est composée de 4 classes regroupant 88 élèves (effectif de janvier 2022).
Votre collaboration est primordiale ! Comme chaque année, nous faisons appel aux parents ou grands-parents ayant des enfants scolarisables en maternelle et primaire.
Vous êtes les bienvenus !
La Municipalité met à votre disposition :

- ***un service de garderie* GRATUIT**
de 6h45 à 8h30 le matin et de 16h30 à 18h30 le soir.
- ***un temps d'étude* GRATUIT**
de 17h00 à 17h30 pour permettre aux plus grands de faire leurs devoirs.
- ***un service de cantine tenu par une cuisinière qui mijote tout sur place avec un maximum de produits locaux (fruits/légumes, viande, fromages…) et une intégration de produits « bio » dans la mesure du possible.***

Le prix du repas facturé aux familles est de 2,60 €, ce qui permet de prendre en charge la hausse du coût des produits d'alimentation, la commune gardant à sa charge les frais de personnel, de fluides et d'entretien des locaux.

ENSEIGNANTS :

- Mme A. PAYANT TPS - PS - MS : 28 élèves
- Mme M. DROIN GS - CP : 20 élèves
- Mme N. DARGAUD CE1 - CE2 : 17 élèves (+ décharge Mme E. BRUN)
- Mme M. GIBAUD CM1 - CM2 : 23 élèves
- **A.E.S.H. :** Mmes C. ANOUAR et L. ZARRAD

PERSONNEL COMMUNAL :

- Mmes Laurence BAJAS et Séverine MAUDUIT, *ATSEM et garderie matin et soir*
- Mme Vanessa KARMOUSSI, *Cuisinière*
- Mme Corinne BRUN, *Entretien des locaux*

REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES :

M. Jérôme CHALON,
M. François MOLINES,
M. Hervé PETRAS,
Mme Virginie PERRET.

Départ en retraite de notre cuisinière « Yvette »

Ce n'est pas sans une certaine émotion qu'Yvette nous a laissé pour profiter pleinement de sa retraite. Ses collègues ont fait honneur de leur présence et c'est avec plaisir que Pascal BRUN, maire, nous a attendri par le parcours d'Yvette.

Elle a débuté en décembre 1991 en tant qu'agent d'entretien durant deux années. Puis, au départ de Mme S. BOUDOT, elle a poursuivi sa carrière en tant que cuisinière.
Trente années auprès des petits, sa passion et son enthousiasme pour la cuisine ont toujours été de pairs.
Ces petits qui ont bien grandi puisque aujourd'hui, la plupart des jeunes qui ont 32 ans et moins ont eu la chance d'affectionner ses repas.
On peut dire que sur ces 30 années, elle a mitonné des repas à environ 270 à 300 élèves, ce qui représente le quart de la population du village !

Petites anecdotes :
Yvette faisant preuve de bienveillance n'a jamais voulu insister auprès des enfants qui avaient à regret un aliment. Elle leur demandait de goûter avant tout. Elle a pu participer aux voyages scolaires avec la Directrice de l'époque, Mme DEMEURE.
Elle en a même profité pour jouer avec les enfants au ballon prisonnier, à la balle, à la corde à sauter...

Que vas-tu faire à présent Yvette ?
« Avec ma fille, je vais aller donner de mon temps à la SPA. Je vais faire de la couture pour mon entourage... ».

Projets éducatifs et réussite scolaire

Le personnel éducatif vous invite à découvrir ci-après les projets en cours et réalisés lors de cette année scolaire.

Parcours éducatif de santé

Des séances de natation scolaire ont été programmées pour les élèves des classes de GS-CP et de CP-CE

10 séances ont eu lieu du 21 septembre au 7 décembre 2021 pour les 20 élèves de GS-CP, le mardi après-midi, au bassin de Tarare.

10 séances étaient programmées du 3 janvier au 21 mars 2022 pour les 17 élèves de la classe CP-CE1-CE2, le lundi après-midi, au bassin de Tarare. Cependant, à partir du 17 janvier, les séances ont été suspendues par le directeur académique suite au contexte sanitaire. Les séances ont repris le lundi 7 mars.
Pendant ces séances de natation scolaire, les enfants sont amenés à construire un parcours comprenant plusieurs actions motrices enchaînées : une entrée, un déplacement, une immersion, une flottaison, une sortie. Pour cela, ils doivent mettre en relation leurs ressources et les contraintes du milieu pour faire des choix d'itinéraires adaptés afin d'agir en autonomie et en toute sécurité.
Un maître-nageur, une enseignante et un parent agréé encadrent chaque classe.

EPS « rencontre »

Suite aux conditions sanitaires imposées, les enseignantes de la GS au CM2 n'ont pas renouvelé l'adhésion de leur classe à l'USEP pour cette année, mais un cross d'école a été organisé le 9 décembre sur le stade. Chaque classe courait devant les autres classes. Chaque enfant devait courir une certaine distance dans un temps donné, choisis selon son niveau de classe et les compétences acquises lors des séances d'entraînement. S'il réussissait son contrat, il bénéficiait de points distance et temps, et de points contrat.

Parcours artistique et culturel

La classe maternelle participe cette année à l'opération Ecole et Cinéma : ce projet, financé par le Sou des écoles (transport et entrées), permet aux élèves de voir, au cinéma de Tarare, trois fois dans l'année, des courts métrages adaptés à leur âge. Un travail sur les films, avant et après chaque séance, est fait en classe.

Pour Noël, tous les élèves ont assisté au spectacle musical « *Quand je serai p'tit* » de Raphaël LACOUR.
A la fin du spectacle, un livre a été offert à chaque enfant par le Père-Noël.... (et le Sou des écoles !).

La classe de GS-CP accueillera une illustratrice : Lauraline MASSON viendra présenter aux enfants les différentes étapes de construction et d'illustration d'un livre à partir de ses albums en lien avec le développement durable. Cette présentation sera suivie d'un atelier pratique autour du livre (financement de l'intervention par le Sou des écoles).

Visite du « quartier Déchelette »

avec l'association Les Amis du Musée.
Les élèves de CM ont découvert la vie du quartier autrefois puis ils ont essayé de comprendre les raisons de son aménagement.
En classe, un travail plus approfondi sur l'organisation de ce territoire a prolongé cette visite (transport financé par le Sou des écoles).

Classe découverte

Les élèves de CM1-CM2 sont partis fin mars en classe découverte « cinéma » à SAINT FRONT (Haute-Loire). Le scénario d'un court métrage a été écrit, en amont, en classe, et le film fut réalisé avec des professionnels lors de la semaine à SAINT FRONT (casting, jeu d'acteurs, prises de vue, prises de son, réalisation, montage...).
Chaque enfant a reçu un DVD du court-métrage qu'il a ramené chez lui. Le coût du séjour a été pris en charge par le Sou des écoles, la mairie (transport) et les familles. Des opérations de financement ont été organisées par la classe afin de faire baisser la participation des familles (vente de brioches, confection et vente d'objets par les élèves et des parents lors du marché de Noël, loterie...).

Arts plastiques et découverte du monde

À la demande de la Commission «École», les classes vont réaliser des tableaux pour décorer la salle du conseil de la mairie : un polyptique de la cour de l'école aux quatre saisons de l'année sera produit par les élèves. Un travail autour des saisons (domaine du temps et des arts) et des divers points de vue et représentations de l'espace sera fait en amont dans les classes.

Parcours citoyen et éco-citoyen

La classe de CP-CE poursuit son jardin en permaculture. Des hôtels à insectes vont être posés et des carrés potagers vont être recréés pour un meilleur aménagement de l'espace.
Cette année, les activités « théoriques » (lecture de tableaux, étude des bonnes associations de légumes, travail sur les légumes de saisons, sur les animaux au potager...) auront lieu, en collectif, en classe.
En revanche, les activités pratiques dans le potager, de petite taille, se feront par groupe, à partir du mois de mars, le jeudi après la classe (dans le cadre des Activités Complémentaires Pédagogiques).

La commission « Bâtiments communaux »

Référent : Pascal BRUN.
Membres : Marcelle COMBE, Jean COUTURIER, Gilles GOY, Jean-Baptiste MOOS.

La commission bâtiments a en charge l'entretien des bâtiments communaux : l'agence postale, la mairie, le cabinet médical, l'école et le groupe scolaire, l'église et le presbytère, le local du service technique, les différentes salles communales : salle communale (face à la mairie), salle hors-sac, salle polyvalente « *La Buissonnière* », salle « *Les 4 Saisons* », les divers bâtiments loués à des particuliers ou prêtés à des associations et les vestiaires sportifs.

L'extinction éclairage public

En novembre dernier, nous avons mis en place l'extinction de l'éclairage public de 23h00 à 5h00 sur l'ensemble de la commune hors centre-bourg. Cette opération a pu se faire grâce à l'ajout d'une horloge astronomique dans les armoires qui n'en étaient pas équipées. L'extinction va nous permettre de tamponner une partie de la hausse très importante du coût de l'électricité nécessaire à l'éclairage public. L'investissement dans ces horloges va s'avérer rapidement rentable.

La toiture endommagée sur un petit bâtiment communal

La mini tempête qui s'est abattue sur notre région le jeudi 12 août a occasionné des dégâts sur un bâtiment communal servant de dépôt aux agents techniques. Un pan complet de la toiture a été soulevé de son emplacement pour se retrouver dans un jardin quelques mètres plus loin. La couverture va être refaite à l'identique, mais avec des plaques en bac acier.

Le chauffage de l'église

Après sa toiture refaite en 2021, c'est l'installation de chauffage qui doit être remplacée cette année.
Pour rappel, l'église est chauffée par air pulsé, via un générateur d'air chaud avec brûleur gaz naturel. L'ensemble est vétuste, et plus du tout conforme aux plus élémentaires normes de sécurité en vigueur dans de tels établissements recevant du public. Pour nous aider dans notre choix et jusqu'au suivi des travaux, nous avons fait appel à un bureau d'étude spécialisé dans le chauffage des édifices religieux.

La commission « Communication et numérique »

Référent : Cécile PIERRAT.
Membres : Sébastien CHAPPUY, Christophe DEPORTE, Jean-Baptiste MOOS.

La commission communication a pour principal rôle de définir les informations à communiquer. Elle rédige et publie la gazette en janvier, juillet et octobre. Elle élabore le bulletin municipal en mars pour une publication en avril.
Elle sollicite les référents de chaque commission ainsi que les différents acteurs de la commune : les entreprises, les artisans, les commerçants, les associations pour communiquer les projets et les évènements.
Elle met régulièrement à jour le site internet (nouvelle page installée en septembre 2021), le panneau lumineux, panneau Pocket, Facebook et prodigue des conseils sur les outils de communications à utiliser et comment les utiliser.

En ce début d'année, une enquête sur les moyens de communication du village a été lancée. Afin de mieux répondre aux attentes des administrés, la commission l'a publiée sur le site du village, sur panneaux Pocket et sur Facebook. Malheureusement, les résultats ne sont pas publiés car ils ne sont pas représentatifs (à peine 2 % des bussièrois).
La commission favorise le lien avec les correspondants de presse : le Progrès et le Pays Roannais. Attention, les articles publiés sur la presse sont directement liés à la vie communale. Les associations et professionnels qui désirent voir paraître une publication sont tenus d'en faire la démarche (coordonnées auprès de la mairie).
Pour rappel, les comptes rendu du conseil municipal sont consultables sur le site de la commune ou en mairie (panneau d'affichage extérieur).

Vous organisez un événement en Beaujolais Vert et désirez l'annoncer ?

Il suffit de remplir sur le site du beaujolais vert le formulaire en ligne : ***www.beaujolaisvert.com/espace-pro/annoncez-evenement/***

Attention ! Éléments à fournir au minimum 15 jours avant votre événement. Passé le délai, la diffusion ne pourra être assurée.

Mode d'emploi - champs du formulaire à renseigner :

- coordonnées de l'organisateur
- date(s), lieu, horaire(s) et tarif(s)
- descriptif valorisant : 255 caractères
- modalités de réservation
- photo(s) au format JPEG (5 max.).

La commission « Finances »

Référent : Sébastien CHAPPUY.
Membres : Camille CHERBLANC, Monique DARMEZIN, Christophe DEPORTE, Catherine PLASSE.

La commission Finances est réunie, en chaque début d'année, pour la présentation des comptes de l'année précédente ainsi que du budget de l'année suivante réalisé par les services administratifs, en fonction des projets décidés par l'équipe municipale et des contraintes budgétaires.

Finances de la Commune

L'année 2021 a été à nouveau une année particulière du fait de la crise sanitaire qui a continué à nous toucher. Face à ce contexte nous n'avons pas pu effectuer l'ensemble des projets prévus pour cette année.
Le bilan financier 2021 de la Commune de Saint-Jean-La-Bussière présente un résultat exceptionnel compte tenu des circonstances sanitaires :

- Pour la section fonctionnement un excédent de 308 251.74 € malgré la baisse importantes de certaines recettes (locations de salles). Cela est un signe d'une bonne gestion budgétaire communale et d'une trésorerie saine et équilibrée.
- Pour la section d'investissement un excédent de 375 909.71 € qui permettra de financer les futurs projets de la commune.

Pour le budget 2022, l'ensemble des excédents 2021 sera réaffecté pour moitié au budget de fonctionnement et l'autre moitié en investissement pour financer principalement l'aménagement de la départementale via l'entrée nord du village.
Enfin, concernant le fonctionnement, nous continuerons notre politique d'entretien et d'embellissement de la commune.

Fonctionnement - Dépenses

- Achats (électricité, eau, chauffage...) ..... 96 862,58 €
- Services extérieurs (entretien et maintenance) ..... 79 641,25 €
- Autres services extérieurs (affranchissement, téléphonie, réception...) ..... 17 048,71 €
- Impôts et taxes ..... 6 249,00 €
- Charges de personnel ..... 338 812,48 €
- Autres charges gestion courante (subventions versées, CCAS, indemnités élus...) ... 63 539,70 €
- Charges financières (intérêts d'emprunt) ..... 1 789,95 €
- Charges exceptionnelles (bons de Noël) ..... 3 240,00 €
- Dotation aux amortissements ..... 8 941,23 €
- Reversement et restitution sur impôts et taxes ..... 149,00 €

TOTAL DÉPENSES ..... **616 273,90 €**

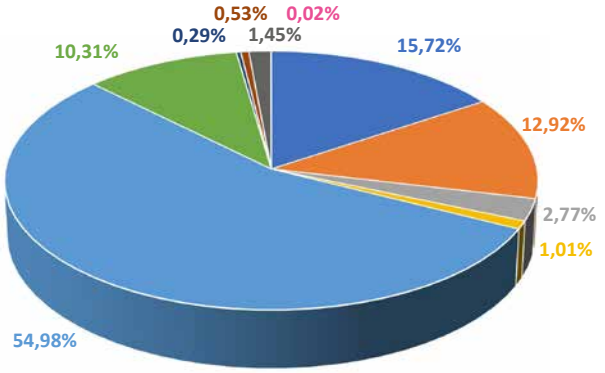

Investissement - Dépenses

- Opérations d'ordre entre section (Amortissement Subvention PLU) ..... 1 825,07 €
- Emprunt et dettes assimilés ..... 9 704,05 €
- PLU ..... 2 457,00 €
- Extincteurs ..... 467,94 €
- Voirie ..... 29 433,68 €
- Réfection bâtiments communaux ..... 46 557,42 €
- Équipements salles communales et divers ..... 1 278,48 €
- Réhabilitation/mise en accessibilité salle 3ème âge ..... 1 758,00 €

TOTAL DÉPENSES ..... **93 481,64 €**

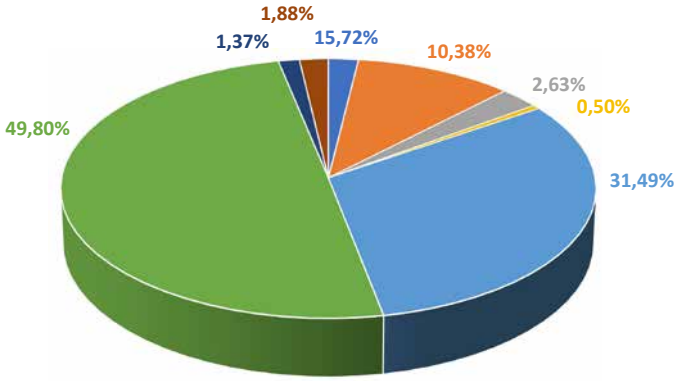

Fonctionnement - Recettes

- Remboursements charges du personnel ..... 13 422,80 €
- Opérations d'ordre en section (amortissement subvention PLU) ..... 1 825,07 €
- Produits des services (concessions cimetières, cantine, redevance occupation domaine public...) ..... 39 607,70 €
- Impôts et taxes ..... 516 011,10 €
- Dotations et participations (dotations Etat, Région, Département, COR) ..... 157 594,92 €
- Produits divers gestion courante (locations des logements et des salles) .... 52 777,71 €
- Produits exceptionnels ..... 5 721,41 €

TOTAL RECETTES ..... **786 960,71 €**

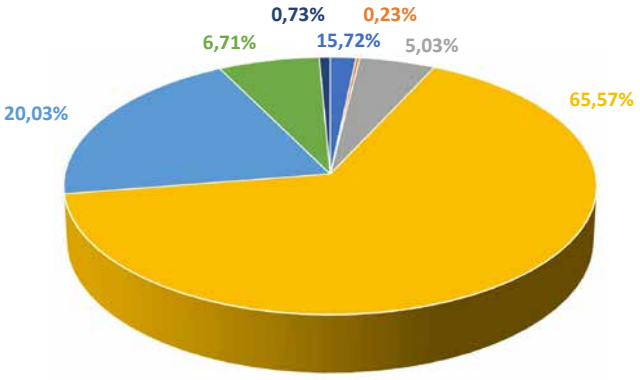

Investissement - Recettes

- Opérations d'ordre entre sections (urbanisme) ..... 8 941,23 €
- Dotations fonds divers réserves (F.C.T.V.A., taxe aménagement, excédent...) ... 187 212,42 €
- Emprunts et dettes assimilées (caution) ..... 760,00 €
- Réfection bâtiment communaux ..... 12 528,00 €
- Voirie (Fond de concours de la COR) ..... 7 000,00 €
- Réhabilitation/mise en accessibilité salle 3ème âge (subvention D.E.T.R.) ..... 29 427,40 €

TOTAL RECETTES ..... **245 869,05 €**

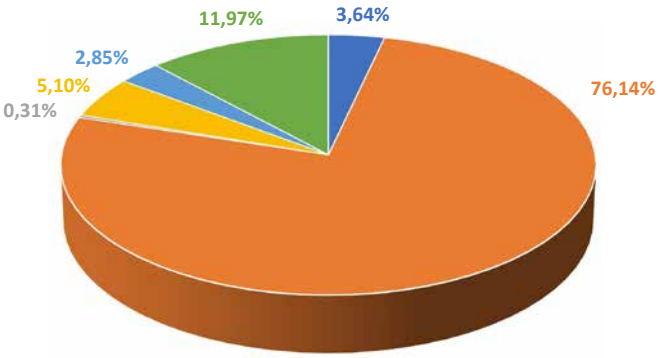

- Résultat de fonctionement 2021 ..... **170 686,81 €**
- Report à nouveau 2020 ..... **137 564,93 €**
- Résultat de fonctionnement 2021 définitif ..... **308 251,74 €**

reporté sur le budget prévisionnel 2022

- Résultat d'investissement 2021 ..... **152 387,41 €**
- Solde d'investissement au 31/12/2020 ..... **223 522,30 €**
- Résultat d'investissement 2021 définitif ..... **375 909,71 €**

reporté sur le budget prévisionnel 2022

La commission « Voirie »

Référent : Pascal TRAMBOUZE.
Membres : Franck BOUDOT, Marcelle COMBE, Florence VERNE.

La commission a principalement en charge :

- La gestion de la voirie et des espaces publics,
- L'élaboration et le suivi des programmes de travaux,
- Le suivi de l'entretien des chemins communaux et intercommunaux,
- Et la gestion de tout le matériel nécessaire aux travaux de voirie.

Les travaux effectués en 2021

La réfection de la voirie à la « Croix Chandolant » (vers le Lac des Sapins)

En septembre 2021, la berge du ruisseau « La Drioule » a été renforcée (gazette octobre 2021). Lors des travaux, la haie végétale a dû être enlevée. Le service technique de la commune a alors scellé la barrière de sécurité en recyclant des poteaux existants. Désormais, la chaussée n'encoure plus de risque d'effondrement.

La réfection de la route du « Marnanton »

Le chemin du Marnanton, à la limite de la commune de THIZY LES BOURGS a été démonté afin de retirer la racine qui déformait la chaussée et formait un dos d'âne. La visibilité était particulièrement difficile et l'accès dangereux. Un drain plus large a pu être inséré afin de permettre le passage des eaux pluviales sous la route et éviter les risques de glisse.

La réfection du chemin « Sibert »

Grâce à l'utilisation d'un brise roche, le chemin a subi un drainage de haut en bas en raison du passage des eaux pluviales. Des drains en épis ont été greffés sous la route et le goudron refait. Désormais, celle-ci sera moins dangereuse l'hiver.

La réfection du chemin « des Frênes »

Du côté de « Jean Moulin », le goudron endommagé provoquait le décollement des cailloux.
La restauration du goudron s'est faite alors en bicouches pour éviter la dangerosité.

Projets en cours

Le drainage du cimetière

Les travaux prévus pour 2021 n'ont pas encore commencé pour des raisons techniques.
Avant de débuter le chantier, nous avons fait appel à un hydrogéologue. L'étude menée par cet expert nous permettra de connaitre l'origine, les caractéristiques et la quantification des eaux présentes dans le sous-sol du cimetière. Nous pourrons alors relancer les consultations auprès des entreprises.

La sécurisation de la RD308

La partie concernée couvre le secteur allant de l'entrée du village côté THIZY LES BOURGS, jusqu'au carrefour de la RD504 (direction CUBLIZE). Pour la réalisation de cette étude, nous avons fait appel à un cabinet d'urbanisme.
Les travaux de la route devraient débuter début 2023 après que les différents concessionnaires (SYDER, Roannaise de l'eau, COR pour l'assainissement, GRDF, réseau Télécom) soient intervenus si nécessaire.

La commission « Tourisme »

Référent : Cécile PIERRAT.
Membres : Marcelle COMBE, Gilles GOY, Catherine PLASSE, Florence VERNE.

La commission a pour mission de veiller au Plan Départemental des itinéraires de Promenades et de Randonnées (P.D.I.P.R).

Pour notre village, deux randonnées ont leur point de départ sur la place l'église :

- l'une en direction du lac (boucle de 10,3 kms),
- l'autre N°16 « Lafay » (boucle 4,8 kms).

C'est cette dernière dont la commission est tenue de signaler des éventuelles dégradations (panneaux, poteaux bois, lames directionnelles... mis en place par le département). Le service technique de la commune a la charge de l'entretien des chemins.

Le Pont Mondet

Venez découvrir le patrimoine de votre village et apporter votre aide à l'association du Moulin du Pont Mondet...

Courant janvier 2022, pour votre sécurité, la ville d'AMPLEPUIS et notre commune ont installé chacune à leur tour une barrière de protection sur le Pont Mondet. Celle-ci a été réalisée en acier peinture époxy métal et s'harmonise de manière parfaite au paysage.

Connaissez-vous le site du Beaujolais Vert ?

Il a fait peau neuve en 2021.

www ***www.beaujolaisvert.com***

Le Beaujolais Vert est le parfait terrain de jeu pour les amateurs de randonnées.
Il a été labellisé « site VTT FFC et station de Trail ».
Ce n'est pas moins de 2000 km de chemins de randonnées tous confondus qui sont balisés sur le territoire.

Vous désirez sillonner notre Beaujolais Vert…

Rendez-vous à l'Office du Tourisme du Lac des Sapins à CUBLIZE ou sur la boutique en ligne les divers produits :

- Carto-guide « du Lac des Sapins au Col des Echarmeaux » et/ou « du Lac des Sapins vers les Monts de Tarare » (5 € l'unité) ;
- Pochette de 17 fiches de randonnée pédestre : 2 tomes disponibles (8 € l'unité) ;
- Fiche randonnée pédestre (1 €) ;
- Pochette de fiche VTT (8 €) ;
- Des objets souvenirs.

www ***www.beaujolaisvert.com/boutique-en-ligne/***

Télécharger l'application du Beaujolais Vert Pleine Nature sur votre smartphone et découvrez de nombreuses fonctionnalités :

• Mise en cache des cartes et parcours pour une utilisation hors connexion réseaux ;
• Localisation à tout moment sur la carte et le profil grâce au GPS de votre smartphone ;
• Alerte de sortie d'itinéraire ;
• Météo ;
• Ajout de réalisations, signalements ;
• Participation aux Défi-Trail...aujourd'hui ?

Consultez l'agenda du beaujolais vert ...

Quelle activité aujourd'hui ?

www ***www.beaujolaisvert.com/agenda-beaujolaisvert/agenda/Mo***

SCAN ME

La commission « Embellissement de la Commune »

Référente : Sylvie GARDETTE
Membres : Camille CHERBLANC, Marcelle COMBE, Monique DARMEZIN, Catherine PLASSE, Florence VERNE.

La commission travaille en collaboration avec les employés communaux pour la conception, les plantations et l'entretien des fleurs qui sont réparties sur la commune. Elle a en charge les différentes décorations et aménagements du village contribuant à l'amélioration du cadre de vie.

Concours des maisons fleuries 2021

Cette année, le concours s'est clôturé le 6 juillet 2021. Les visites chez les participants à ce concours ont été réalisées le 14 juillet 2021.

remise des prix

La remise des récompenses a eu lieu le 19 mars 2022.

Voici les participants et gagnants aux trois catégories pour l'année 2021 :

1ère Catégorie « Maison de village ou maison secondaire »

M. et Mme Claude DUPERAY,
M. et Mme Jean PUTHINIER,
M. et Mme Jean-Paul BOURBON,
M. Daniel JUNET,
Mme Yvette CHEVRET,
Mme ROCHE Sylvie.
Les gagnants (ex aequo), Mme Sylvie ROCHE et M. et Mme Claude DUPERAY.

2ème Catégorie « Fenêtres, terrasses et balcons fleuris »

Aucun participant

3ème Catégorie « Jardins potagers »

M. et Mme Claude DUPERAY,
M. et Mme Jean PUTHINIER,
M. et Mme Jean-Paul BOURBON,
Mme Yvette CHEVRET.
Les gagnants : M. et Mme Claude DUPERAY.

Le Jardin « en permaculture »

En mars 2021, « *Le Lien* » a lancé la création d'un jardin partagé dans le clos du presbytère.
Suite à la construction du poulailler, la commission a soutenu l'initiative et le démarrage du projet en faisant fabriquer des bacs de plantations par les agents du service technique.

La permaculture est un mode d'agriculture fondé sur les principes de développement durable, se voulant respectueux de la biodiversité et de l'humain.
Elle prend en compte l'écosystème dans son intégralité et le respect de l'humain et de l'écologie.

Décembre 2021

Le service technique s'est chargé de confectionner des nichoirs. Ils sont disposés non loin des hôtels à insectes à la Madone, au square et à la Chapelle « *Sacré Cœur* ».
Les enfants ont pu disposer sur les sapins du square les décorations de Noël réalisées à l'école. « *Le Lien* » (branche du Comité des Fêtes) et la commission ont reconduit la confection de décorations de Noël pour l'embellissement de la traversée du village, les devantures des commerçants et les rues du bourg.
Le 1er marché de Noël du 4 décembre 2021 a été un réel succès. Les dons récoltés ont été versés au Téléthon.
Les exposants ont apprécié et désirent renouveler cette opération le 3 décembre 2022. Quant à elle, la commission préfère réfléchir chaque année au choix de l'association qui recevra les dons pour ne pas accorder un privilège exclusif à l'une plus que l'autre.

Projets en cours

La commission fleurissement a rencontré le producteur des « *Serres de COMMIERES* » pour les plantations. Elle va réitérer ce processus et envisage de refleurir en ciblant un nouveau thème chaque année (couleurs...).

La commission « Sports et Associations »

Référent : Sébastien CHAPPUY.
Membres : Franck BOUDOT, Marcelle COMBE, Sylvie GARDETTE, Cécile PIERRAT.

La commission soutient et répond aux demandes des nombreux bénévoles des associations locales qui accomplissent des missions essentielles dans de nombreux domaines de la vie sociale, sportive et culturelle pour notre commune.
La commune par le biais de la commission « Sports et Associations » s'engage à mettre à disposition les équipements publics (salles d'activité, équipement sportif...) aux associations.

Elles sont l'un des moteurs et une partie de l'âme de Saint-Jean-La-Bussière. Elles rendent notre commune dynamique et vivante. C'est pourquoi, la commune leur a apporté à nouveau son soutien financier malgré la crise sanitaire. Il a été décidé dans ce contexte de leur donner la parole dans ce bulletin afin de présenter les activités et actions qu'elles effectuent pendant le courant de l'année.

ÉCOLE

Le Sou des écoles

« C'est une association qui compte une quarantaine d'adhérents. Une équipe de parents qui donne de son temps pour organiser des manifestations.
Le but est de permettre aux enfants de bénéficier de sorties scolaires et d'activités au sein de l'école.

Composition de l'équipe :

Présidente : Maïté MERCIER / **Vice-présidente** : Anne Laure MOLINES
Trésorière : Emmanuelle CHAVAND / **Vice trésorière** : Sophie DEBIESSE
Secrétaire : Lydie CHALUMET / **Vice-secrétaire** : Amélie ROCHE

Le bureau est également renforcé par tous ses membres actifs :
Emilie AUROUX, Emilie FERRIERE, Florence VERNE, Emeline DESFONDS, Baptiste CHERBLANC, Laetitia MAGAT, Emilie DESORMIERE, Lise AUPLAT, Camille CHERBLANC, Gwendoline SPACAGNA, Fanny FREICHET, Rossana BESANCON, Céline DESCOURS, Magali DEPORTE, Vanessa CHARVET, Clément GUYONNET, Hervé PETRAS...

Nous finançons aussi diverses choses tout au long de l'année :
spectacle ou animation de noël, jeux pour les classes, cadeau de départ pour les CM2, jeux de cour...
Cette année, nous participons au financement de la classe découverte sur le thème du cinéma des CM1-CM2 (5 jours au printemps 2022).

Les manifestations :

- Vente de pizzas,
- Vente de calendriers,
- Loto,
- Vente de fleurs et de plants (14 mai),
- Kermesse (2 juillet)... »

PATRIMOINE CULTUREL

L'association « Le Moulin du Pont Mondet »

« **La préservation de notre patrimoine est un enjeu important.**

Connaitre son passé pour construire son avenir, dit-on…

Préserver et respecter le travail de nos ancêtres, c'est ce que l'association « *Le Moulin du Pont Mondet* » s'efforce de faire depuis quelques mois.
Faire revivre ce site en restaurant le bâti, la roue du moulin, les lavoirs et les environs, afin de transmettre aux générations futures un patrimoine datant de plusieurs siècles.
Ce lieu chargé d'histoires et de rencontres, de par le fait, de l'activité du moulin, du fournil pour y faire du pain, mais aussi des lavoirs, est le reflet d'une vie dynamique du passé, qu'il faut valoriser et embellir.

L'association envisage de redonner vie à ce lieu, en projetant de faire « un événement autour du lavoir »

Pour cela, cette toute jeune association accueille les aides et bonnes volontés avec beaucoup de gratitude. Humain, matériel ou financier, seront un soutien de taille pour elle.
N'hésitez pas à vous renseigner auprès de Monique, l'association est ouverte à tous, petits et grands ! »

Les amis de la chapelle « Sacré Cœur »

« **Notre association créée en 2016 axe son activité sur :**
- tout d'abord **la restauration de la Chapelle** : plusieurs travaux ont déjà été effectués par l'association et la municipalité,
- sur **l'organisation de « manifestations culturelles annuelles »**, notamment en période estivale, 3 expos réduites au sein de la chapelle (présentation de différents produits et des fabrications divers et variés) puis en octobre une exposition, plus conséquente uniquement réservée à la peinture à la salle communale.

Sur l'année 2021, en raison des conditions sanitaires, seules les expos estivales en la Chapelle ont eu lieu.
Pour l'année 2022, l'association se réunira pour son Assemblée Générale le Samedi 30 avril (salle Hors-sac).
Elle proposera aussi ses 3 expos en la Chapelle les week-ends du :
- 2/3 juillet, 6/7 août, 17/18 septembre (Journées Européennes du Patrimoine).
- Aura lieu par la suite la reprise de l'exposition « Peinture » prévue du 22 au 30 octobre à la salle communale. »

ANIMATION DU VILLAGE

Le Comité des Fêtes

« **C'est une association qui a pour but d'animer et de proposer des moments festifs au village.**

Chaque année depuis 1974, nous organisons la randonnée pédestre en janvier. Cette activité sportive ouverte à tous, avec des circuits allant de 5 à 26 km amène en moyenne 1200 personnes sur la commune et fait découvrir la nature et les paysages alentours.

En juin, nous proposons la fête du village avec diverses animations : vide grenier, concert, repas festifs, jeux pour petits et grands, fête foraine etc...

Au cours de l'année, lorsqu'une occasion se présente, nous proposons des animations comme la retransmission de matchs sur écran géant, après-midi ou soirée théâtre.

Depuis septembre 2020, « *Le Lien* » branche du comité des fêtes, a pour but, comme son nom l'indique, de rassembler autour d'activités de loisirs (jeux...) et de partager des savoirs lors d'ateliers réguliers (couture, jardinage, loisirs créatifs...).

Fin 2021, les décorations de Noël ont été réalisées et installées par les bénévoles de l'association dans le village.

Pour 2022, la fête patronale est prévue le 18 et 19 juin (au groupe scolaire), puis le festival des moucherons les 25, 26 et 27 novembre (salle communale).

Si vous souhaitez apporter vos idées et votre motivation pour l'animation du village, rejoignez le Comité des Fêtes ! »

SPORTS

Saint Jean La Bussière Basket : Les 3 équipes du SJBB se portent bien !

« **La saison sportive de basket est divisée en 3 phases. Le club fait partie de la CTC du Val de Reins depuis 2 ans avec les clubs d'Amplepuis et Cublize.** Les 3 équipes qui jouent à Saint Jean La Bussière viennent d'achever la 2ème. Les deux équipes U13 M jouent au niveau départemental – Division 3

Equipe U13 équipe 2

Cette période a été difficile pour les **U13 M de l'équipe 2**, notamment en raison du Covid :
les malades ont été nombreux, et l'équipe a souvent joué ses matchs avec un nombre minimum de joureurs. Mais les joueurs n'ont pas démérité et se sont bien battus jusqu'au bout ! Bravo à eux !

Equipe U13 équipe 1

Les **U13 M de l'équipe 1** ont réalisé une belle 2ème phase et terminent deuxièmes de leur poule. L'objectif de monter en division 2 n'était pas loin...
Alors pourquoi ne pas se rapprocher de la 1ère place de la poule en 3ème phase ? L'équipe U17 M joue au niveau départemental – Division 2.

Equipe U17

Enfin, les **U17 M** sont sortis premiers de leur poule. Leur dernier match, joué à domicile, a attiré de nombreux supporters à la salle de la Buissonnière : tout le monde a apprécié se retrouver dans une superbe ambiance pour fêter la montée au niveau supérieur (La buvette a bien manqué !). Ils joueront donc en Division 1, ce qui correspond à la pré-région lors de la 3ème phase !
Les joueurs/joueuses du club qui évoluent dans les équipes à Amplepuis et Cublize.

Un petit clin d'œil à nos Bussièroises engagées dans l'équipe U18 de CUBLIZE au Niveau 3 : après avoir mal débuté la deuxième phase, les joueuses de l'équipe ont vraiment développé leur cohésion et ont gagné 2 matchs d'affilé. Tout cela est encourageant pour la suite !

Nos U15 Filles, engagées à AMPLEPUIS, ont évolué en pré-région (Niveau 1) lors de cette phase 2 (bravo à elles) mais que ce fut dur pour elles ! Elles ont terminé dernières de leur poule et joueront donc au niveau 2 lors de cette 3ème phase. Elles ont vécu malgré tout une très belle expérience !

Nos U13 Filles, engagées sur Amplepuis, ont évolué en division 2 et n'ont gagné qu'un seul match. Ce fut un peu difficile mais elles sont en plein apprentissage et l'expérience était bonne à prendre. Elles joueront donc en division 3 lors de la prochaine phase.

La 3ème phase a débuté le samedi 12 mars...
Merci à tous pour vos encouragements lors des matchs !
Nous espérons que le Covid nous laisse tranquille et que l'on puisse ouvrir la buvette afin de permettre plus de convivialité et de retrouvailles autour des terrains ! »

Club de Chasse

« **L'union des chasseurs cultivateurs fut créée en 1907. A cette époque, presque tous les agriculteurs chassaient d'où son entité.**
La pratique de la chasse s'est relativement réduite lors de la guerre 1914-1918 et a pu se poursuivre lors de celle de 1939-1945 pour ceux qui avaient pu garder leurs armes.
Jusqu'en 1976, il n'y avait plus qu'une cinquantaine de chasseurs. Ces derniers ont connu des limitations de pratique. En effet à cette époque, le passage d'un examen pour pouvoir exercer ce sport devint obligatoire ; ce qui a pu en freiner certains qui pourtant désiraient chasser ! Et ce ne fut pas la seule, puisque un nombre important de restrictions sont tombées à savoir plus de sécurité et la limitation des prélèvements de certaines espèces pour que celles-ci puissent se reproduire. Nous sommes tout à fait conscients que c'est une priorité pour l'avenir.
Pour une bonne entente avec les agriculteurs qui eux sont en permanence sur le terrain et souhaitent protéger leurs cultures, nous sommes présents !
Sans nous, il n'y aurait pas de régulation de certaines espèces (à savoir : renards, fouines, ragondins, corbeaux...) qui détruisent l'équilibre de la faune et des forêts (maladies liées aux élevages, écosystème perturbé).
Ne discriminons pas les chasseurs, ils ont un rôle important en fonction des régions : maîtrise des populations de grands gibiers, lutte contre l'érosion de la biodiversité et la dégradation des habitats, partage de la nature et maintien du rôle de sentinelle sanitaire sur la faune sauvage.

Local rénové fin d'année 2021

Ne jugeons pas sans connaître le fond des choses, imaginez simplement quelques années sans chasse ?

Aujourd'hui, la société compte 25 chasseurs qui évoluent avec le monde agricole et partagent le territoire avec les randonneurs, joggers, vététistes... pour pratiquer leur loisir.

Alors que certaines sociétés n'ont pas de consignes en vigueur, la chasse et la pêche sont réglementées par des arrêtés préfectoraux affichés en mairie.
J'espère que ces quelques lignes donneront une image positive de notre sport, et pourquoi pas de nouvelles vocations.

L'association de chasse remercie la municipalité pour la restauration de leur local mis à leur disposition depuis 2001. »

Saint Jean Sport Football

« Le Foot de Saint Jean La Bussière est composé d'une équipe Loisirs engagée en championnat et une équipe féminine.
L'équipe Loisirs joue ses matchs le vendredi soir et s'entraine le mardi ou mercredi à 20h.
L'équipe féminine s'entraine le samedi matin.
Le Foot de Saint Jean La Bussière a organisé une vente de choucroute avec dégustation de bières le samedi 26 Mars à la salle du Groupe Scolaire.

Prochainement, le club organisera un tournoi de foot, le samedi 11 juin, où toutes les associations seront invitées.

Pour toute personne qui serait intéressée à rejoindre notre club, n'hésitez pas à nous contacter ! »

Tennis Club

« Fondé en 1987, le club de tennis de Saint Jean la Bussière compte aujourd'hui 39 adhérents.
Ce fut assez difficile de se relever après l'interruption totale engendrée par la crise de la COVID 19, mais nous avons pu néanmoins proposer pour cette année 2021/2022 deux créneaux pour les enfants le samedi matin et deux créneaux pour les adultes le lundi soir.

Durant les mois à venir, nous allons participer aux championnats du Rhône séniors les 10, 17 avril et 1er, 8 et 15 mai.

La philosophie du club est de proposer la pratique du tennis à des tarifs attractifs, donc si vous vous sentez l'âme d'un Rafaël NADAL, d'un Roger FEDERER, d'une Serena WILLIAMS ou que vous ayez tout simplement envie de taper dans la balle, n'hésitez pas à nous rejoindre !

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le président Baptiste CHERBLANC.
A bientôt sur les cours ! »

L'association des familles

« **L'association des familles de SAINT-JEAN-LA-BUSSIÈRE est un groupement de bénévoles qui souhaitent (sans aucune distinction politique, religieuse ou syndicale) permettre de se rencontrer, donner la possibilité à chacun de pratiquer des activités sportives, culturelles et de loisirs à des prix les plus accessibles possibles .... Et tout cela en famille.**

Sur le blog, tenu par la présidente, Mme ROUSSET ***http://www.association-familles-saint-jean.fr,*** vous trouverez tous les renseignements concernant les activités en cours de l'association, notamment :

- **Des activités sportives (avec adhésion aux cours)** : yoga, pilâtes, step, country, renforcement musculaire, fitness trampo, zumba et teensfit .... Séances menées par des coatchs diplômées, dynamiques et à l'écoute de chacun,
- **Des activités culturelles et de loisirs (avec participation financière)** : soirée privée à la patinoire de Roanne, sorties en parc d'attractions, musées, zoos, cirque, Pâques à Poule, illuminations de Lyon, ... Et un week-end complet (à moindre coût pour les familles) au Futuroscope tous les 2 ans environ,
- **Des activités familiales gratuites** : après-midi de Noël (17 décembre 2022), soirées jeux de société, séances privées au cinéma de Thizy,
- **Des aides financières (sur justificatif)** : participation aux voyages scolaires avec nuitées jusqu'au bac, remboursement d'une partie des abonnements au cinéma et à la piscine (Thizy, Tarare, Roanne) et participation au bowling de Roanne (1,50 € par partie).

Sont actuellement en préparation : une journée au temple des 1000 bouddhas et à Diverti'parc le 14 mai 2022, une journée « Festi'mouv » organisée en partenariat avec la fédération Familles en mouvement (au Lac des Sapins le 11 juin 2022), le parrainage des "gaz'elles rebelles" (qui vont participer au Rallye Aïcha des Gazelles en 2023), un séjour au Puy du fou (pour mai 2023).

Pour une adhésion de 35€ pour la famille (dont 66% sont déductibles des impôts) vous avez accès à tout ce qui est proposé au cours de l'année. Nous acceptons les paiements en chèques vacances pour toutes les activités.

Cherchant à répondre aux plus près aux attentes des familles, nous étudions toutes les propositions de sorties et d'activités émises par les adhérents.
N'hésitez pas à vous renseigner et à nous rejoindre ! »

Vous désirez les contacter ?

ACTIVITES		Noms	Présidents (tes)	Contacts
Ecole		**Sou des écoles**	Mme Maïté MERCIER ***soudesecolesstjean@laposte.net***	06 60 61 46 84
Anciens combattants		**ADR – Combattants Algérie Tunisie Maroc**	M. Marcel PONTET ***marcel.pontet@hotmail.com***	04 74 64 46 65 06 29 85 45 28
Culte		**L'association paroissiale**	M. André BRUN	04 74 64 23 92
Patrimoine culturel		**Le Moulin du Pont Mondet**	Mme Monique BERRY ***lemoulindupontmondet@gmail.com***	06 20 27 27 97
		Les amis de la chapelle « Sacré Cœur »	M. Gilles GOY ***gilles.goy@sfr.fr***	06.15.82.52.94
Club des séniors		**« Sourire d'Automne »**	M. André BRUN	04 74 64 23 92
Animation du village		**Comité des Fêtes**	M. Jean-Paul PERRIER ***jeanpaul.perrier19@sfr.fr*** ***fleur-85@hotmail.fr***	06 28 19 19 94
			Le Lien Mme Catherine PLASSE	06 48 30 83 35
SPORTS	Basket	**Saint Jean La Bussière BASKET**	Mme Laure DENIS ***sjbb69550@gmail.com***	-
	Boules	**Amicale Boule**	M. Bruno LONGERE	-
	Chasse	**Club de Chasse**	M. Jean-François PORTHIER	04 74 64 18 76
	Equitation	**Les écuries du Boisset**	M. Pierre-Benoît VAGANAY	06 87 65 88 32
	Football	**Saint Jean Sport Football**	M. Matthias DESCOURS ***matthias42.descours@gmail.com***	06 37 18 27 98
	Pétanque	**Les amis de la pétanque**	M. Bernard FOUILLAT ***fouillat.bernard@orange.fr***	04 74 64 29 21
	Tennis	**Tennis Club**	M. Baptiste CHERBLANC ***baptiste.cherblanc@gmail.com***	06.70.92.36.58
	Sports & loisirs	**Association des familles**	Mme Corinne ROUSSET ***association.familles.stjean@orange.fr***	07.81.76.62.08

Autres manifestations de l'année 2022

- **Samedi 25 juin**, Concours de Pétanque des "Classes en 9" au boulodrome.
- **Samedi 09 juillet**, Concours de Pétanque des "Amis de La Pétanque" au boulodrome.
- **Jeudi 15 septembre**, Concours de Boules au boulodrome et repas de "L'Amicale Boule" à la salle du groupe Scolaire.

La commune s'engage à ce que la collecte et le traitement des données soient conformes au règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi informatique et libertés.

De quelle classe êtes-vous ?

Lorsque cette phrase est prononcée sur notre village, il ne s'agit pas de la scolarité, mais d'une tradition bien beaujolaise : les Conscrits.

Son origine vient de la conscription des jeunes gens qui à 20 ans étaient incorporés dans l'armée par tirage au sort. Ils faisaient partie de la classe portant l'année de leurs 20 ans (ex : né en 1982, classe 2002).

Cette tradition des conscrits est arrivée avec le service militaire créé à cause des conflits guerriers.

Elle a perduré pour symboliser Paix, Amitié et Fraternité.

Les interclasses

Vous souhaitez rejoindre les conscrits de votre Classe...

Classes en 0	M. Philippe GARNIER	06 48 51 19 21
Classes en 1	M. Stéphane FOUILLAT	07 51 66 79 27
Classes en 2	M. Franck BOUDOT	06 77 02 89 48
Classes en 3	M. Julien CHAMBOST	06 66 35 69 92
Classes en 4	Mme Brigitte BELUZE	06 72 22 76 02
Classes en 5	M. Francis VAILLANT	06 03 81 76 86
Classes en 6	M. Bernard FOUILLAT	04 74 64 29 21
Classes en 7	M. Cyril PERRIER	06 80 21 09 02
Classes en 8	M. Samuel BONHOMME	06 30 04 58 55
Classes en 9	M. Florent BOUDOT	06 42 40 15 02

Les 2 se préparent !

« **Depuis quelques mois, l'interclasse en 2 s'active pour organiser la fête des classes qui aura lieu : le 8 octobre 2022.**

Cette date a été choisie suite au contexte sanitaire que nous subissons depuis 2020.

A SAINT-JEAN-LA-BUSSIÈRE, la fête des classes a toujours animé notre village le week-end de Pâques, cette date sera remise en place dès l'année prochaine avec les classes en 3 (9 Avril 2023).

Toutes les personnes des classes en 2 qui souhaiteraient nous rejoindre sont les bienvenues.

Vous pouvez contacter le président au 06 77 02 89 48 après 18h.

Vive les classes en 2 ! »

les 20 ans

« Les classes en 3 vous proposent une vente de saucissons briochés le SAMEDI 21 Mai 2022 sur la place de l'église. »

La commune s'engage à ce que la collecte et le traitement des données soient conformes au règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi informatique et libertés.

Le cabinet médical du village

Médecins Généralistes

☎ 04 74 63 38 63 / 04 37 43 35 51

Lundi - Mardi - Jeudi

Docteur VAILLANT / 09h00 à 13h00 - 16h00 à 19h00

Mercredi - Vendredi :

Docteur BENET / 9h00 à 13h00 - 15h00 à 18h00

Samedi : Docteur VAILLANT / 8h00 à 12h00

Téléconsultations

04 69 96 76 96 / Maison médicale

☎ 30 rue Christorée - Thizy - THIZY LES BOURGS

Les pharmacies sur Amplepuis et Thizy les bourgs

Pharmacie des Sapins

04 74 89 30 55

30 rue Thimonnier - Amplepuis

Lundi au vendredi 8h30-12h15 et 14h00-19h00

Samedi 9h00-12h30

Pharmacie Centrale - Hello Pharmacie

04 74 89 41 10

rue François Mitterrand - Amplepuis

Lundi au vendredi 9h00-12h00 et 14h00-19h00

Samedi 9h00-12h00 et 14h00-18h00

La Pharmacie d'Emeline

04 74 89 33 46

20 rue de la Viderie - Amplepuis

Lundi au vendredi 9h00-12h00 et 14h00-19h00

Samedi 9h00-12h00 et 14h00-17h00

Aprium - Pharmacie Centrale

04 74 64 47 80

2-4 rue Eugène Dechavanne – Thizy les Bourgs

Lundi au vendredi 8h45-12h15 et 14h00-19h15

Samedi 8h45-12h15

Pharmacie du Beaujolais Vert

04 74 64 00 19

Intermarché - Route de Roanne- Thizy les Bourgs

Lundi au vendredi 8h30-12h30 et 14h00-19h00

Samedi 8h30-12h30 et 14h00-18h00

Les infirmiers(ières)

Mme Sophie GUESDON / 06 84 67 86 16

Mme Ludivine LACROIX / 06 77 09 68 25 et Mme Coralie BOBILIER

4 rue du 11 Novembre – Amplepuis

Mail : ***zebululu@hotmail.com***

M. José MARTINEZ , Mme Joëlle BLONDEAU Mme Martine LEFEVRE / 04 74 89 06 43

Maison médicale - 32 rue Auguste Villy - Amplepuis

Mmes FILLON - VILLARD - SAUVAGEON - LALOUEL

04 74 89 04 89 / 06 81 20 80 08

11 rue St Paul - Amplepuis

Mmes BESACIER - MONTIBERT - RIVAT

04 74 64 43 63

30 rue Christorée - Thizy les Bourgs

Mmes PERARD – ARNAUD - DELLANNOY

04 74 64 48 00

3 rue de la république - Thizy les Bourgs

Mmes CHIGNIER - CHERPIN - BARRIER - ROCHE

04 74 64 48 05

27-32 rue Jean Jaurès – Thizy les Bourgs

Mail : ***virginie.vincent85@orange.fr***

Les laboratoires d'analyses

Laboratoire du Val de Reins GRPM

04 74 89 08 10

34 rue Thimonnier - Amplepuis

Lundi au vendredi 7h30-12h15 et 13h45-17h00

Samedi 8h00-12h00

Laboratoire des Sapins

04 74 64 24 23

1 place Notre Dame - Thizy les Bourgs

Lundi au vendredi 8h00-13h00 et 14h00-17h00

Samedi 8h00-12h00

Les médecines douces du village

Magnétiseuse

Mme Marie Claire LAGRANGE / **06 24 71 15 31**

Arpheuille - Saint Jean La Bussière

Sophrologue

Mme Nicole KHEREN / **06 95 42 55 38**

« Chez Forest » - Saint Jean La Bussière

Naturopathe Herbaliste

Mme Sophie DEBIESSE / **06 80 66 25 14**

4 impasse des Bruyères - Saint Jean La Bussière

... et de proximité

Médecine chinoise - acupuncture

Mme Estelle PIALAT / **04 74 89 23 56 / 06 11 19 04 36**

19 bis rue des Fontaines - Amplepuis

Les ostéopathes

- M. Alexandre AYNIE / **04 74 05 92 51**

5 bis, rue du Docteur Bournet - Amplepuis

- M. Mayeul PEYRON / **04 74 62 11 16**

41, rue du Nord- Amplepuis

- Mme Aline DARPHIN / **07 82z 17 05 71**

Maison médicale - 30 rue Christorée - Thizy les Bourgs

- Mme Charlène PHILIS / **04 74 64 74 69**

3 rue de la République - Thizy les Bourgs

Les chirurgiens - dentistes

- Dr Yassamine AHMAD / **04 74 89 30 52**

37, rue du Nord - Amplepuis

- Dr Fabien GORRY / **04 74 89 28 78**

23, rue de l'Hôtel de Ville - Amplepuis

- Dr ROBINI / **04 74 64 00 94**

48 rue Jean Jaurès – Thizy les Bourgs

- Dr PIALAT / **04 74 64 08 90**

11 place du Souvenir Français - Thizy les Bourgs

- Dr ROLLET NIKTARIS / **04 74 64 32 31**

11 place du Souvenir Français - Thizy les Bourgs

Les kinésithérapeutes

• **Dr Virginie BOUE - Philippe LOONES et Simon GROS**
04 74 64 73 80 / 09 54 20 92 96
18, rue Jeannette Ponteille - Amplepuis

• **S.C.M. GANIER-WILLEMS / 04 74 89 31 10**
15, rue du 8 mai 1945 - Amplepuis

• **Dr Agnès MONCORGE / 04 74 64 27 98**
Place Aristide Briand - Thizy les Bourgs

• **Dr Thierry POIZAT / 04 74 64 02 97**
1 place Rouget de L'Isle - Thizy les Bourgs

Les orthophonistes

• **Mmes Françoise GOUJON-MORETTI**
04 74 89 06 82

• **Christèle CORDET-ZAZULINSKI / 04 74 89 31 29 et Marie-Laure LAURENT / 04 74 89 24 46**
43, rue Thimonier - Amplepuis

• **Mme Christèle CHABANNES-SUBTIL**
04 74 89 46 16
11 B, rue du 8 mai - Amplepuis

• **Mme Bérangère FEDON**
06 62 32 75 25
Maison médicale - 30 rue Christorée – Thizy les Bourgs

• **Mme Carole TOURBEZ**
06 27 23 94 47
Maison médicale - 30 rue Christorée – Thizy les Bourgs

Les pédicures-podologues

• **Dr Frédérique CHATELUX / 04 74 89 45 05**

• **Dr Agathe DELANNOY et Fabien MAGALLON**
07 63 74 57 77 / 41, rue Thimonnier - Amplepuis

• **Dr Nicolas GRANCHER / 04 74 64 18 01**
3 rue de la République - Thizy les Bourgs

Les audioprothésistes

• **AMPLIFON / 04 74 64 10 17**
1 Place du Commerce - Thizy les Bourgs

• **AUDITION SANTÉ / 04 74 64 04 63**
Galerie Intermarché - Thizy les Bourgs

Soin des animaux

Clinique vétérinaire du Val de Rhins
04 74 89 31 65
Lundi au vendredi 8h00 à 19h00
Samedi 8h00 à 17h00

Association pour la protection des chats / « Boules d'Anges »
07 84 77 02 12
Lundi au vendredi 14h00 à 18h00
Mail : ***boulesdanges@yahoo.com***

Pension pour chats
09 83 34 27 12 ou **06 89 98 16 19**
Lundi au samedi *(sauf dimanche et jours feriés)*

L'association s'adresse à tous et propose des services à domicile pour tous, à tout âge, quelle que soit la situation : aide et accompagnement à domicile, travaux ménagers et entretien du linge, services de soins – SIAD (secteur AMPLEPUIS), aide aux familles, courses, transport accompagné, portage de repas, téléassistance, animations et actions de prévention, aide aux aidants.

Calypso services pour vous, avec vous

☎ **04 74 89 05 76**
contact@calypso-services.fr
Horaires : 7h30 à 12h et 13h30 à 16h

Urgences précarité

Fondés par Coluche en 1985, « **Les Restaurants du Cœur - les Relais du Cœur** » ont pour but « d'aider et d'apporter une assistance bénévole aux personnes démunies, notamment dans le domaine alimentaire par l'accès à des repas gratuits, et par la participation à leur insertion sociale et économique, ainsi qu'à toute l'action contre la pauvreté sous toutes ses formes ». Jusqu'à présent, les bénéficiaires avaient pour seule possibilité de se rendre sur l'antenne de TARARE. Pour répondre aux besoins d'un plus grand nombre de personnes, les responsables de l'Association Départementale (AD69) ont pris le parti de se déplacer sur notre secteur et d'aller à la rencontre des personnes des plus démunies.

Si vous êtes ou avez connaissance de personnes étant en situation de précarité. Elles n'ont pas besoin de se faire connaître en mairie ou à la Maison du Rhône. Depuis février dernier, en plus de l'aide apportée par l'épicerie sociale, celles-ci peuvent se rendre directement dans un des centres itinérants afin d'obtenir un colis d'urgence.

Les commerces restaurants - hébergements

Salon de Coiffure

PADDY TIF'S / 16 place St Jean
Mme BARBERET Sandra / **04 74 13 03 28**
Lundi - Mercredi 9h à 18h
Mardi - Jeudi - Vendredi 9h à 19h
Samedi 8h à 13h

Epicerie

MTJ SERVICES / 14 place St Jean
M. FERRAND Johann / **09 86 56 33 55**
Mail : ***mtjservice@outlook.fr***
Mardi au Samedi 07h45-12h45 / 16h-19h
Dimanche 08h30 à 13h

Commerce agro-alimentaire (fruits secs, saucissons, miel, épices…)

Forain M. CHASSIGNOL Henri / **06 70 80 29 52**
Lundi et Samedi au marché de Cours
Mercredi au marché de Beaujeu
Mardi au marché d'Amplepuis
Jeudi au marché de Charbonnières

!!! Cesse bientôt son activité !!!

Vente meubles - literies - salons - cuisines (avec agencement)

MEUBLES ANTOINE / 103 route d'Amplepuis
M. Fabrice ANTOINE / **06 76 05 67 53**
Mail : ***meubleantoine@gmail.com***
Lundi au mercredi sur RDV
Jeudi au Samedi 9h à 12h - 14h à 19h
Site : ***www.meubleantoine.fr***

Restaurant traditionnel - Pizzas

LE RENCARD / Rue Victor Hugo
Mme Cathy BRISON
et M. Vincent PADET / **04 74 05 91 43**
Mail : ***lerencarddesaintjean@gmail.com***

Restaurant

AUBERGE DE LA VALLEE / 1355 route de la Vallée
Mme Sylvie BRUN et M. Flavien DUPUY / **04 74 89 47 63**
Mail : ***auberge.de.la.vallee2020@gmail.com***
Lundi au mercredi 7h30 à 15h / Jeudi - vendredi 7h30 à 01h
Samedi 10h à 01h / Dimanche 10h à 18h

Gîte / Chambre d'hôtes

LA CLEF DES CHAMPS / 254 chemin de la Feydollière
Mme Brigitte THIOLLIER / **06 87 53 16 94**
Mail : ***brigitte.thiollier@orange.fr***
Site : ***www.gites-de-france-rhone.com/location-vacances-Chambre-d-hotes-a-Saint-jean-la-bussiere-Rhone-69G2083.html***

Gîte / Chambre d'hôtes

LA MAMOUNIERE / 210 chemin des Roches
Mme Françoise et M. Yves MOUNIER
04 74 89 52 04 - 06 84 11 59 99
Mail : ***franmounier7@gmail.com***
Site : ***www.grandsgites.com/gite-69-la-mamouniere-3498.htm***

Les producteurs locaux et agriculteurs

Produits maraîchers - Lapins

GAEC LES JARDINS DU LAC
564 chemin de la Ronze
MM. Sébastien et Ludovic DERUE
06 74 53 83 84
Vente directe jeudi et vendredi 17h30 à 20h
ou livraison à domicile

Vente de steaks hâchés et viande à la découpe

GAEC DE L'EAURIZON
111 impasse du Vouldichon
MM. Guillaume et Thierry JULLIEN & Romain LAURENT
06 34 42 17 53
Mail : ***jullien.guillaume.ol@wanadoo.fr***
Vente directe à la ferme sur rendez-vous
ou livraison à domicile

Vente de volailles fermières steaks hâchés et viande bovine

Mme Fabienne SAUVAGEON
04 74 64 40 98 - 06 25 61 12 60
Mail : ***christophe.sauvageon@orange.fr***

Vaches allaitantes

M. Yannick BERTRAND "Servizet"
M. Didier DESCROUX "Chavanis"
M. Cédric PERRIER "Lachenal"
M. Roland THIOLLIER "La Feydollière"

Vaches laitières

M. Alain BAJAS "Le Vouldy"
M. Gilbert BEROUD "Grosclaude"
M. Gaëatn BRUN "Jean Moulin"
GAEC DAMAIS "La Boissette"
GAEC "Grandseigne"

Vaches allaitantes et laitières

GAEC GUEYDON "Les Mûres"
M. Sylvain PORTHIER "Le Noël"

Génisses

EARL BRUYÈRE "Le Creux Cortay"

Élevage Ovins et Volailles

M. Philippe RABUT "Beaugrand"

!!! Cesse bientôt son activité !!!

Élevage allaitant

EARL du Tatu "Le Roty"

Élevage Equin

Mme Marguerite PERRICARD "Cantelin"

Les artisans et auto-entrepreneurs

Carreleur
M. Bruno OVIZE
04 74 64 30 95 - 06 83 55 59 11
Mail : ***bruno.ovize@wanadoo.fr***

Informatique
Réparation d'ordinateurs
et d'équipements informatiques
Assistance informatique et Internet
à domicile - *Agrément : «Services à la personne»*
M. Julien NODIN / **06 83 87 01 74**
Mail : ***julien.nodin@gmail.com***

Vente / installation réseaux informatiques et systèmes / dépannages (Pro)
IRIS / **M. Jean-Baptiste MOOS** / **06 73 95 15 98**

Menuiserie - Agencement
» **M. Jean-Noël BRECHARD** / **04 74 89 25 51**
Site : ***www.brechard-entreprise.fr***
» **EURL CORGIER** **04 74 89 20 65**

Menuiserie métallique et serrurerie
M. André MARCHAND / **06 07 73 51 97**

Paysagistes - Création et entretien des espaces verts
» **AUX MILLE ET UNE GRAINES SERVICES**
M. Frédéric BRUN / **06 87 19 67 59**
» **M. Laurent GREFFET** / **04 74 64 06 55 - 06 86 99 43 63**
» **LA TERRE VERTE** / **M. Walter MICHAT** / **04 74 89 46 11**

Photographie / informatique
M. Mickaël SANIGOU
06 87 92 58 39

Serrurier
M. Francis LACROIX
06 74 25 22 92

Tapisserie d'ammeublement
Mme Sandrine DEMOLLIERE
06 85 43 30 46
Mail : ***sandrinedemolliere@gmail.com***

Travaux agricoles et forestiers
M. Christian LAURENT
07 47 64 33 71

Vente de pièces détachées (véhicules)
MANORIS
M. Joris RABUT
06 59 03 73 88 - 07 71 67 55 25

Les entreprises

Chaudronnerie Tolerie Métallerie
EURL MONDIERE / 302 rue de la Passerelle
04 74 89 24 97 - 06 64 53 90 56
Mail : ***richard.mondiere@orange.fr***

Construction métallique
SARL ROCHE / 272 rue de la Passerelle
04 74 89 32 40 - Mail : ***contact@rochecm.fr***

Ennoblissement tissus tecnhiques
TEINTURES SAINT JEAN - TSJ
5 avenue Victor Hugo / **04 74 64 58 80**
Site : ***www.tsj.fr***

Fabrication de Bungalow
BLOCMOBIL / 272 rue de la Passerelle
04 74 89 03 78 - Mail : ***blocmobil@orange.fr***

Maçonnerie
SARL BOUDOT & ASSOCIES
141 impasse de la Madone
04 74 64 47 39 - 06 30 15 96 94
Mail : ***boudot.associes@gmail.com***
Site : ***www.nosartisansontdutalent.fr/entreprise/boudot-freres/***

Mécanique agricole
PIERREFEU MATERIEL AGRICOLE
228 rue de l'Industrie
06 09 82 38 33

Négoce Non tissé
DANORS INDUSTRIES
68 rue de l'Industrie / **04 74 89 44 45**
Mail : ***danors@danors-industries.fr***

Serrurerie métallique (pro)
Ets CHERPIN / 112 rue de l'Industrie
04 74 89 26 59

Service agricole
GARNIER SAS / 5 route du Bancillon
04 74 64 20 77
Site : ***www.garniergroupe3g.com***

Transport léger, Fret de proximité
TRANSPORTS LALOUEL / 240 rue de l'Industrie
04 74 89 12 04

Vente, Location, Réparation de matériel médico-chirurchical
CAP AUTONOMIE
Personnes à Mobilité Réduite (PMR)
40 avenue Victor Hugo
04 74 10 04 62 - 06 18 58 71 53
Site : ***www.capautonomie.fr***

Les garages et services

Agent Peugeot
GARAGE DU STADE / 458 route du Pont Mondet
04 74 89 44 63
Mail : ***apv.stjean@sagg-peugeot.fr***
Lundi au Vendredi 7h30 à 12h00 – 13h45 à 19h00
Samedi 8h00 à 12h00
Site : ***www.concessions.peugeot.fr/amplepuis***

Agent Citroën
GARAGE COQUARD / ZA Chavanis
04 74 89 30 48 - Mail : ***garagecoquardetfils@gmail.com***
Lundi au Vendredi 8h00 à 12h00 – 14h00 à 19h00
Site : ***www.reseau.citroen.fr/reparateur-st-jean-la-bussiere***

Carrosserie peinture et vitrage
CARROSSERIE FROGET / 367 route du Pont Mondet
M. Laurent FROGET / **04 74 89 47 42**
Mail : ***froget.laurent@wanadoo.fr***
Lundi au Vendredi 7h30 à 12h30 – 13h30 à 19h00
Site : ***www.cromax.com/fr***

Garage Restauration automobiles Motos anciennes
AUTO RETRO DE SAINT-JEAN
M. Yoan GOUJAT / **06 70 27 04 99 - 06 08 50 51 26**
Mail : ***autoretro.stjean@free.fr***
Lundi au jeudi 8h00 à 12h00 – 13h00 à 18h00
Vendredi 8h00 à 12h00 – 13h00 à 17h

Négoce de pièces détachées motos anciennes
M. André TALICHET / **04 74 89 03 54**
Site : ***www.ddmototeam.com***

Formation Poids-lourds
CORGIER FORMATION / **04 74 89 20 60**
Mail : ***corgierformation@wanadoo.fr***
Lundi, mardi, jeudi 8h00 à 12h00 – 14h00 à 18h00 Mercredi, vendredi 8h00 à 12h00 – 13h30 à 17h30

Station-service professionnels
Station GLCS / **04 74 63 15 58 - 06 70 27 04 99**
Mail : ***glcs@orange.fr***

Le service « carte grise » pour le particuliers dans le village et les alentours
» **GARNIER SAS (site)**
Site : ***www.garniergroupe3g.com / Services / administratif / carte grise***
04 74 64 20 77 sur rendez-vous

» **IMMAT SERVICES.69 DUPERRAY-SCANO**
Parking Garage Buffin/ 3 rue de Verdun – Bourg de Thizy
06 75 10 03 18 /Mail : ***69immat@gmail.com***
Lundi, mardi, mercredi, vendredi 10h00 à 18h00

Vous exercez votre activité professionnelle à temps complet et vous désirez paraître sur cette page, adressez vous en mairie afin de transmettre vos coordonnées.

La sensibilisation aux règles de citoyenneté

Réglementation relative aux bruits

Les travaux de bricolage ou de jardinage ne peuvent être effectués que :

» *Arrêté préfectoral 2015-200 relatif à la lutte contre le bruit*

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

Le tapage dit « nocturne » est celui qui est constaté entre 22h00 et 7h00 selon une fourchette usuelle.

Réglementation pour les propriétaires de chiens

Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage, ceci de jour comme de nuit. **La divagation des chiens est interdite.**

Sur la voie publique, les chiens doivent être tenus en laisse.

Par mesure d'hygiène publique, les propriétaires des chiens sont tenus de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.

Les déjections canines sont interdites sur la voie publique, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants...

Réglementation des feux de brûlage, à l'air libre en vue de préserver la qualité de l'air

» *Article 84 du règlement sanitaire départemental*

Le brûlage à l'air libre est interdit. L'incinération des déchets verts ou ménagers est interdite.
Attention, aucune autorisation ne sera délivrée par la mairie. Les demandes de dérogations se font exclusivement auprès de la préfecture. **Des solutions alternatives existent :**

- **Le broyage et le paillage,**
- **Le compostage individuel** (Opération composteur au printemps et à l'automne),
La COR propose aux habitants des composteurs de 300 L en bois.
Pour plus d'informations, rendez la rubrique compostage :
https://www.ouestrhodanien.fr/commande-de-composteurs/

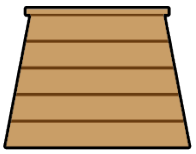

- **Les déchèteries de proximité.**

En tant qu'habitant de la Communauté de l'ouest Rhodanien, vous avez accès à l'ensemble des déchèteries du territoire.
Un justificatif de domicile (facture de moins de trois mois ou carte verte d'assurance du véhicule) vous sera demandé.

Site	AMPLEPUIS	COURS	THIZY LES BOURGS
Adresse	Zone Industrielle Avenue J. MOOS	Bd Pierre de Coubertin	Lieu-dit "Malbarde" Bourg de Thizy
Téléphone	**04.74.89.46.83**	**06.80.37.36.28**	**07.87.34.06.27**
Horaires d'ouverture	*Lundi - jeudi* 8h00 - 12h00	*Lundi, mercredi et samedi* 8h00 -12h00 13h30 - 17h30	*Lundi au jeudi* 13h30 - 17h30
	Mardi, vendredi et samedi 8h00 -12h00 13h30 - 17h30	*Jeudi - vendredi* 13h30 - 17h30	*Vendredi Samedi* 8h00 - 12h00 13h30 - 17h30

Retrouvez toutes les informations concernant les déchèteries sur le site internet de la COR (horaires, tarifs pour les professionnels, ...) :
www ***www.ouestrhodanien.fr/carte-et-horaires-des-decheteries/***

Déchèteries

Nouvelle tarification pour les professionnels depuis le 1er février 2022

TARIFS TOUS TYPES DE DÉCHETS

- Tarif pour véhicule PTAC inférieur ou égal à 2,25 T : 45 € / PASSAGE.
- Tarif pour véhicule PTAC supérieur à 2,25 T : 90 € / PASSAGE.
- Tarif pour remorque : 45 € / PASSAGE (en plus si véhicule chargé).

APPORT MAXIMUM AUTORISÉ INCHANGÉ 4 m3 / jour.

MAINTIEN DE LA RÉGLEMENTATION DES ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES sont interdits :

- Les véhicules d'un PTAC de plus de 3,5 T et de longueur supérieure à 8 m (remorque comprise)
- Les tracteurs et engins de chantiers

SCAN ME

Trouvez des solutions pour éliminer vos déchets :
www ***www.sindra.org/quels-dechets-quelles-solutions/pour-un-professionnel*** :
(Onglets : Quels déchets ? / Quelles solutions pour un professionnel ?)

**Attention,
retirez les piles de vos appareils électroniques ou électriques avant de les jeter ou de les recycler.**

Ceci, pour éviter explosions ou incendies.

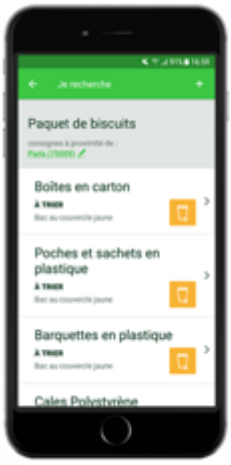

NOUVEAU

**À jeter ?
À trier ?**

POUR TOUT SAVOIR, TELECHARGEZ
L'APPLI GUIDE DU TRI

Disponible sur App Store
DISPONIBLE SUR Google play

Tri sélectif

ENFIN TOUS LES EMBALLAGES RÉUNIS DANS LE JAUNE !

Flacons et bouteilles en plastique,
cartonnettes, emballages en métal…

Désormais tous les emballages vont dans le bac jaune. Que ce soient les emballages en plastique (bouteilles, flacons, tube dentifrice…), en cartonnette (boite œufs, boite pizza, boite biscuits, briques alimentaires…) ou en métal, y compris les petits emballages métalliques (capsules, plaquettes de médicaments vides, couvercles des bocaux/bouteilles, capsules de café, papier aluminium, barquettes, canettes métal…).

Il n'y a pas d'exception, si c'est un emballage (**hors verre**), **je le jette dans la bac jaune.**

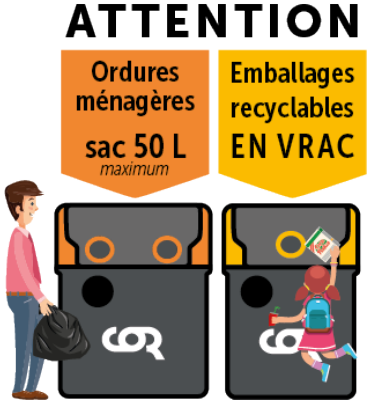

Rappel : les déchets volumineux (cartons bruns) et les déchets dangereux pour la planète (piles, ampoules, huiles de fritures et de vidange, …) sont à apporter à la déchèterie.

Un doute ?

www N'hésitez pas à consulter le mémo-tri : ***www.triercestdonner.fr/guide-du-tri***

SCAN ME

Le service de gestion des déchets reste à votre disposition pour toute information, suivi et conseils du lundi au jeudi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 et le vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00.
par mail : ***infotri@c-or.fr*** ou par téléphone : 04 74 89 58 39
Retrouvez toutes les informations relatives aux déchets sur notre territoire :
www ***www.ouestrhodanien.fr/gestion-des-dechets/***

Autres astuces pour réduire ses déchets

Vous pouvez découvrir sur le site de la commune quelques recettes, parmi tant d'autres, pour réduire vos déchets au quotidien en réalisant vos propres produits.
www ***https://saintjeanlabussiere.com*** (> onglet "vie quotidienne > Tri sélectif)

L'élagage

Les personnes qui profitent d'un jardin et de sa végétation doivent élaguer les arbres qui s'y trouvent.
Dans le détail, il faut savoir que tout un chacun est tenu de couper les branches d'un arbre planté dans son terrain dès lors que celles-ci poussent au-delà des limites de la propriété.

- **1er cas :** Les branches et racines des arbres qui avancent sur l'emprise des **chemins communaux** doivent être coupées, à la diligence des propriétaires et exploitants, dans des conditions qui **sauvegardent la sureté et la commodité du passage** ainsi que la conservation du chemin. Les haies doivent être conduites à l'aplomb de la limite des chemins communaux.
- **2ème cas** : Aussi, **afin de prévenir l'endommagement des équipements des réseaux de communications électroniques**, il revient aux propriétaires des terrains situés à proximité de ces réseaux d'entretenir les abords, via des opérations de débroussaillage, de coupe d'herbe et surtout d'élagage des arbres.
- **3ème cas** : Le propriétaire doit veiller à ce que les branches des arbres ne dépassent pas sur **la propriété du voisin**. Le tribunal peut contraindre un propriétaire, occupant ou non, à tailler les arbres empiétant sur le terrain voisin.

Dans le cas où les propriétaires négligeraient de se conformer à ces prescriptions et après mise en demeure restée sans résultat, les travaux d'élagage peuvent être effectués d'office par la commune.
Dans ce cas, le remboursement de la prestation sera demandé au propriétaire par le biais de l'émission d'un titre de recettes auprès du Trésor Public.
Si un arbre ou une branche menace une ligne électrique, ne vous approchez pas et prévenez notre service de dépannage électricité au **0811 010 212** (service 0,05 €/appel). Ce service est disponible 24h/24 et 7j/7.

Salle des 4 saisons

En 2019, la salle du club des anciens, située au 1 rue Lamartine a connu d'importants travaux.
Avec le soutien financier du Département, de la Région et de l'Etat, la mise aux normes, le changement des menuiseries et l'installation d'une pergola ont pu être réalisés.

Jusqu'en 2020, elle était occupée par le club « Sourire d'Automne » une demi-journée par semaine. Une délégation de la municipalité a suggéré à ce que d'autres associations aient accès à cette salle si peu utilisée.
Avec l'accord du club des séniors et pour susciter des liens inter-générationnels, Le Lien (branche du Comité des Fêtes créée en 2020) a pu cohabiter et dynamiser ce lieu en proposant diverses activités (tricot, jeux de sociétés, couture, jardin partagé...).
Jusqu'à présent la salle du club des anciens n'avait pas de nom officiel. En janvier 2021, la 2ème adjointe a proposé au bureau « Sourire d'Automne » de choisir un nom à cette salle.

Elle a été alors baptisée

« LA SALLE DES 4 SAISONS »

Un panneau fabriqué par « Ludo Création » et Sylvie GRAND (peinture) aurait dû être mis en place par les agents du service technique, et être officialisé lors du goûter des séniors en décembre 2021. En raison du contexte sanitaire, c'est en mars dernier que celui-ci a pu enfin être découvert et voir le jour.

La fibre… Internet Très Haut Débit !

En France, son déploiement a commencé en 2010 et doit s'achever en 2025 avec pour objectif de permettre à tous les Français de disposer d'une connexion internet en fibre optique.
Pour notre territoire, le déploiement est financé à 100 % par l'entreprise ORANGE.
La fin du programme est pour l'instant annoncée pour fin décembre 2022.
Actuellement, 43 % des logements sont éligibles (au 31-12-2021).
Il convient d'attendre d'être éligible pour demander le raccordement à la fibre auprès de l'opérateur de votre choix. Les foyers qui ne sont pas encore éligibles doivent donc faire preuve d'un peu de patience.
Attention, vous pouvez être éligible mais votre opérateur peut intervenir dans votre secteur dans des délais tardifs.
Voici les liens à connaitre pour tous renseignements :

- *Pour connaître la carte de couverture fibre et renseigner votre adresse :*
  www ***https://reseaux.orange.fr/couverture-reseaux/carte-de-couverture-fibre***
- *Comment se passe l'installation à la fibre et ce que cela implique le jour du RDV :*
  www ***https://boutique.orange.fr/informations/installation-fibre***
- *L'outil d'éligibilité pour savoir si vous êtes éligible à la fibre ou à l'ADSL classique :*
  www ***https://boutique.orange.fr/eligibilite***

Les coupures d'électricité

Elle concerne les possibles coupures d'électricité en période hivernale, en raison de travaux sur les centrales qui alimentent le Rhône.

Le Préfet vous informe
de l'existence du site :
www ***www.monecowatt.fr***

Ce site vous permet d'obtenir des conseils pour mieux consommer, notamment en période hivernale et de s'inscrire pour être prévenus des éventuelles coupures.

Les équipements « ORANGE » endommagés

Des **équipements ORANGE (souvent marqués France Télécom)** endommagés sur la voie publique ?
Si vous apercevez des poteaux cassés ou penchés, câbles décrochés ou arrachés, armoires ouvertes ou détériorées….
Vous pouvez signaler directement les dommages à l'opérateur **ORANGE** pour la réparation rapide des installations et ainsi maintenir la bonne qualité des services.

Comment signaler ces anomalies ?
www Via le lien :
https://dommages-reseaux.orange.fr/dist-dommages/app/home

Comment signaler un mail frauduleux ?

L'hameçonnage (Phishing en anglais) est une technique frauduleuse destinée à leurrer l'internaute pour l'inciter à communiquer des données personnelles (comptes d'accès, mots de passe...) et/ou bancaires en se faisant passer pour un tiers de confiance. Il peut s'agir d'un faux message, SMS ou appel téléphonique de banque, de réseau social, d'opérateur de téléphonie, de fournisseur d'énergie, de site de commerce en ligne, d'administrations...

Mesures préventives

Ne communiquez jamais d'informations sensibles par messagerie ou téléphone : aucune administration ou société commerciale sérieuse ne vous demandera vos données bancaires ou vos mots de passe par message électronique ou par téléphone.

Avant de cliquer sur un lien douteux, positionnez le curseur de votre souris sur ce lien (sans cliquer) ce qui affichera alors l'adresse vers laquelle il pointe réellement afin d'en vérifier la vraisemblance ou allez directement sur le site de l'organisme en question par un lien favori que vous aurez vous-même créé.

Vérifiez l'adresse du site qui s'affiche dans votre navigateur. Si cela ne correspond pas exactement au site concerné, c'est très certainement un site frauduleux. Parfois, un seul caractère peut changer dans l'adresse du site pour vous tromper. Au moindre doute, ne fournissez aucune information et fermez immédiatement la page correspondante.

Utilisez des mots de passes différents et complexes pour chaque site et application afin d'éviter que le vol d'un de vos mots de passe ne compromette tous vos comptes personnels. Vous pouvez également utiliser des coffres forts numériques de type KeePass pour stocker de manière sécurisée vos différents mots de passe.

Si le site le permet, **vérifiez les dates et heure de dernière connexion à votre compte** afin de repérer si des accès illégitimes ont été réalisés.
Si le site vous le permet, **activez la double authentification pour sécuriser vos accès.**

Qui contacter si vous avez répondu au mail de phishing ?

- En cas de doute, **CONTACTEZ DIRECTEMENT L'ORGANISME CONCERNÉ** pour vous faire confirmer le message ou l'appel que vous avez reçu.

- Si vous avez communiqué des éléments sur vos moyens de paiement ou si vous avez constaté des débits frauduleux sur votre compte bancaire, **FAITES OPPOSITION IMMÉDIATEMENT** auprès de votre organisme bancaire ou financier.

- Si vous avez communiqué un mot de passe, **CHANGEZ-LE IMMÉDIATEMENT** ainsi que sur tous les autres sites ou services sur lesquels vous l'utilisiez.

- **CONSERVEZ LES PREUVES** et, en particulier, le message d'hameçonnage reçu.

- Si vous avez reçu un message douteux sans y répondre, **SIGNALEZ-LE À SIGNAL SPAM**

www *www.signal-spam.fr*

SCAN ME

- Vous pouvez également **SIGNALER UNE ADRESSE DE SITE D'HAMEÇONNAGE À PHISHING INITIATIVE**, qui en fera fermer l'accès.

www *www.phishinginitiative.fr*

- En fonction du préjudice subi (débits frauduleux, usurpation d'identité...) **DÉPOSEZ PLAINTE** au commissariat de police ou à la gendarmerie ou écrivez au procureur de la République dont vous dépendez en fournissant toutes les preuves en votre possession.

- Pour être conseillé en cas d'hameçonnage : Contactez **INFO ESCROQUERIES** au **0 805 805 817** (numéro gratuit)

- Signalez sur la plateforme **PHAROS** (Plateforme d'Harmonisation, d'Analyse, de Recoupement et d'Orientation des Signalements) à l'adresse suivante :

www *www.internet-signalement.gouv.fr*

SCAN ME

Si vous êtes un particulier,
vous pouvez être accompagné gratuitement dans cette démarche par une association de France Victimes au 116 006 (appel et service gratuits), Numéro d'aide aux victimes du ministère de la Justice.

Service ouvert 7 jours sur 7 de 9h à 19h

La faute des cookies

Un site de vente en ligne me submerge de SMS et de mails alors que je n'ai jamais commandé chez eux.
Et bien c'est la faute des cookies.
Ces fichiers permettent aux sites de tout savoir sur vos habitudes de surf. Depuis l'ordonnance du 24 août 2011, un site doit réclamer votre consentement lors de la première connexion pour avoir droit de les utiliser. Mais comme les pages d'accueil multiplient les bandeaux publicitaires, des régies pub en profitent aussi. Pour vous en débarrasser, pensez à nettoyer régulièrement votre ordinateur en vidant les caches et le dossier « cookies » dans vos dossiers de préférences.

La commune en quelques chiffres

1 - En **1385**, le diocèse de MÂCON fait élever une chapelle dédiée à ST JEAN BAPTISTE. Ainsi fut fondée la nouvelle paroisse de SAINT-JEAN-LA-BUSSIERE.

2 - Sa **superficie** est de **15.48 km²** soit **1 548 hectares** (**69ème** dans le Rhône).

3 - Sa latitude est de **46.004 degrés Nord** et la longitude est de **4.325 degrés Est**.

4 - En termes de population, la commune est :

- la **8 503ème** commune de France (sur **34 954**, y compris DOM),
- la **1 218ème** d'Auvergne Rhône-Alpes (sur **4 048**),
- la **157ème** du Rhône (sur **276**).

5 - La population maximale a été atteinte aux alentours de **1861** avec près de **1830 habitants**.

6 - La démographie fut la plus basse en **1946** avec une population de **770 habitants**.

7 - En **2021** : **1 229 habitants**.

8 - L'ensoleillement est en moyenne de **156,8 h** par mois et les précipitations de **71,6 mm**.

9 - Autour de SAINT-JEAN-LA-BUSSIERE, les communes voisines sont AMPLEPUIS à **4 kms**, THIZY-LES-BOURGS et SAINT-VICTOR-SUR-RHINS à **5 kms**, ainsi que CUBLIZE et RONNO à **6 kms**.

10 - Qui est cet homme ?

Né le **2 mars 1797** à MARNAND, **Martial Étienne MULSANT**, industriel de THIZY, devient maire de notre commune en **1817**, où ses parents possèdent une propriété et où il herborise à loisir.
En **1827**, il devient, à la suite de son père et de son grand-père, juge de paix du Canton de THIZY.
Légitimiste, il doit quitter ses fonctions et rejoint ses parents à Lyon en **1830**. Il écrit des livres de classe qui le font remarquer du bibliothécaire de LYON.
Il est élu en juin **1839** à l'académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de LYON, à la section Sciences.
En **1874**, il devient bibliothécaire en chef de la ville de Lyon et ce jusqu'à sa mort en **1880**.
Il est enterré sur notre commune.
L'école a été baptisée « Étienne MULSANT » en son hommage.

VIADUC PRINT® - 69170 Valsonne - Tél. 04 74 63 07 03